



HAL
open science

La cour de récréation dans l'École du dimanche au XIXe siècle: "Montre-moi ta cour de récré, je te dirai qui tu es... "

Anne Ruolt

► **To cite this version:**

Anne Ruolt. La cour de récréation dans l'École du dimanche au XIXe siècle: "Montre-moi ta cour de récré, je te dirai qui tu es... ". XVIIe Congrès international AREF, Aug 2013, Montpellier, France. halshs-00989390

HAL Id: halshs-00989390

<https://shs.hal.science/halshs-00989390>

Submitted on 11 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La cour de récréation dans l'École du dimanche au XIX^e siècle : « Montre-moi ta cour de récré, je te dirai qui tu es... »

Anne Ruolt

Docteur en sciences de l'éducation, CIVIIC, Rouen (EA 2657), chercheur associé LISEC,
Nancy (EA2310)

ATER Université de Lorraine, département des sciences de l'éducation à Nancy (54)
Enseignante à l'institut biblique de Nogent-sur-Marne (94)

Mots clés : Espace scolaire – Cour de récréation – Délassement – Jeux – Socialisation – Éducation mutuelle – Éducation formelle, informelle non-formelle – Éducation nouvelle – Religion

Résumé : Cette communication qui s'inscrit dans le champ de l'histoire des idées éducatives s'intéresse au « système des récréations » des Écoles du dimanche. Nous nous sommes demandée si l'observation d'une cour de récréation pouvait servir d'indicateur, de révélateur du modèle pédagogiques et des idées éducatives des pédagogues de l'école. Autrement dit, peut-on affirmer : « Montre-moi ta cour de récréation, et je te dirai qui tu es » ? Selon une méthodologie herméneutique, à partir de l'icônographie, des écrits pédagogiques et des rapports sur les trois fêtes récréatives des Écoles du dimanche françaises au XIX^e siècle, nous avons cherché à comprendre ce que dévoile la récréation sur les acteurs de ce mouvement d'éducation populaire protestant dont les écoles sont dépourvues de cours de récréation.

Abstract : *This communication focuses on the Sunday Schools' "recreational system". Could the observation of a playground serve as an indicator of the pedagogical model and of the teachers' educational ideas? In other words, can we say: "Show me your playground and I will tell you who you are"? Using a hermeneutic methodology, based on iconography, pedagogical writings and reports on the 3 French Sunday School recreational festivals in the 19th century, we tried to understand what recreation reveals about the pedagogy of this actors movement whose schools are devoid of playgrounds.*



Figure 1 : Robert Raikes et les enfants du quartier populaire du « Pré-sainte-Catherine », Gloucester (Paull, 1880, p. 1).

Le système des récréations

Alors que de Julie Delalande, dans sa thèse d'anthropologie sociale (EHESS, mars 2000) consacrée à la cour de récréation a cherché à comprendre, selon une méthodologie ethnologique, comment se construit l'enfant dans cette micro-société, selon une approche ethno-historique des idées pédagogiques comme la désigne Loïc Chalmel (2002, p. 22), nous nous sommes demandée si l'observation d'une cour de récréation ne pouvait servir d'indicateur, révélant des idées pédagogiques des pédagogues d'une école. Autrement dit, peut-on dire : « Montre-moi ta cour de récré, je te dirais qui tu es » ?

Cette communication s'attache donc davantage à comprendre le « système de récréation » chez les pédagogues qu'à décrire l'interaction socio-éducative des enfants évoluant dans l'univers de la cour de récréation.

Que peut-on dire des idées pédagogiques des acteurs des premières Écoles du dimanche au XIX^e siècle, mouvement d'éducation populaire protestant qui a fait l'objet de notre thèse¹, à partir de l'observation de la cour de récréation dans ces écoles ?, telle sera notre question de départ.

Méthodologie

Selon une approche *a posterioriste* et une méthode herméneutique, cette recherche s'est construite sur trois types de sources, essentiellement du XIX^e siècle :

- Des documents théoriques de pédagogie : ceux de Louis-Frédéric François Gauthey (1795-1864), plus particulièrement : *Le Délassement après le travail, ou Essai sur les récréations de l'enfance et de la jeunesse* (1861) ouvrage qui succède à son *Essai sur les Écoles du dimanche* (1858) et ses ouvrages pédagogiques destinés aux élèves de l'École Normale (1854/1856)².
- Des documents plus descriptifs, tirés des archives, des revues et les PV d'AG du mouvement des Écoles du dimanche français entre 1852 et 1902.
- Des documents iconographiques anglo-saxons et français.

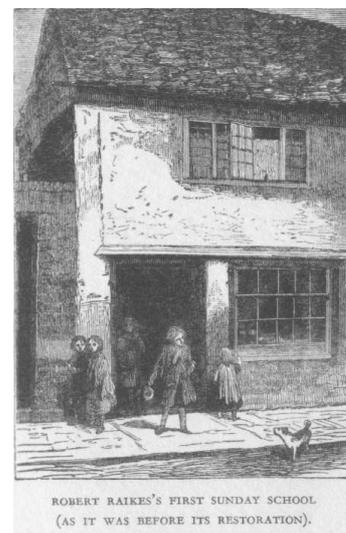


Figure 2 Première École du dimanche à Gloucester (Harris, 1899/1928, p. 73)

¹ Anne Ruolt (2012c), 293 p., publié à partir des travaux de thèse dirigée par Loïc Chalmel et soutenue à Rouen en 2010.

² Pour une bibliographie des ouvrages publiés par Gauthey, voir Anne Ruolt (2013c), p. 40-31.

Intérêt d'une recherche sur l'histoire des récréations

Une première difficulté, et non des moindres, à laquelle est confronté l'historien qui s'intéresse autant à l'architecture des bâtiments qu'aux pratiques éducatives du mouvement des Écoles du dimanche, c'est qu'il n'y a pas de cour de récréation dans ces écoles ! Point de « territoire » spécifique, situé entre la sphère la familiale et celle de la salle de classe du maître. Point de lieu qui ne soit consacré à la stricte socialisation entre pairs. Point de lieu dédié où l'élève est autorisé à briser le silence dès lors que l'instruction a été mise en mode pause dans l'espace de la classe. Point de lieu de « libre expression » sans directives éducatives autres que celles présidant à sa sécurité. Point d'espace dédié où l'élève deviendrait enfant avant de redevenir « fils » ou « fille de ».

Comment comprendre cela, et comment construire cette recherche sans cour de récréation ?

Petite histoire des récréations et problématique

Un rappel du contexte scolaire de l'époque s'impose ici. Le mouvement des Écoles du dimanche se développe dans la seconde partie du XIX^e siècle, à l'époque où s'institutionnalisait progressivement le système scolaire français public, jusqu'à aboutir à la promulgation des lois Ferry.

Si le ministère de l'instruction public s'intéresse activement aux rythmes scolaires à cette époque, et cela d'abord d'un point de vue de la santé et de la faculté d'attention de l'enfant, c'est sans nul doute suite à la publication du rapport de l'enquête menée en 1849-1850 et commandée par l'Académie de médecine intitulée : « Du point de vue hygiénique les conditions faites à nos enfants par les programmes et les règlements scolaires ».

En 1858, l'inspecteur général des études Louis de Lens voulait déjà inscrire l'alternance du temps d'études et du temps de repos dans l'emploi du temps des écoles (Gerbod, 1999, p. 461). Mais c'est en 1864/1866 que le ministre de l'instruction public et des cultes Victor Duruy (1811-1894) a institué les récréations dans les écoles primaires publiques (Duruy, 1864/1870, p. 114-115 ; 1866/1870, p. 410-411). D'abord sous forme d'une recommandation médicale (circulaire du 10 mai 1864), puis, dans la circulaire ministérielle du 25 septembre 1866, sous forme d'une ordonnance répondant aux plaintes légitimes sur l'excès « d'immobilité de corps et de fatigue d'esprit » et ses conséquences sur la lassitude des élèves. Cette circulaire généralisait la pratique de couper chaque demi-journée de classe par une récréation de 10 à 15 minutes. Ensuite, dès 1887 se sont les dispositions de la loi Ferry sur les récréations qui s'imposeront à toutes les écoles primaires³. Elles resteront en vigueur jusqu'à la deuxième guerre mondiale d'après Paul Gerbod. Pour les rapporteurs de la commission d'enquête sur « L'Aménagement des rythmes scolaires à l'école primaire », l'évolution de la législation sur les récréations traverse divers arrêtés de 1887 à 1969 (Bottin, 2000, p. 11).

Jean-Louis Clade rapporte pour le Doubs, qu'à l'époque de Jules Ferry la cour de récréation n'a pas toujours été enclose. Cela posait plus de problèmes moraux que de problèmes de sécurité aux instituteurs, indisposés par le langage parfois peu châtié tenu par les personnes fréquentant la cour de la ferme tenant lieu de cour d'école ! (Clade, 2007, p. 141).

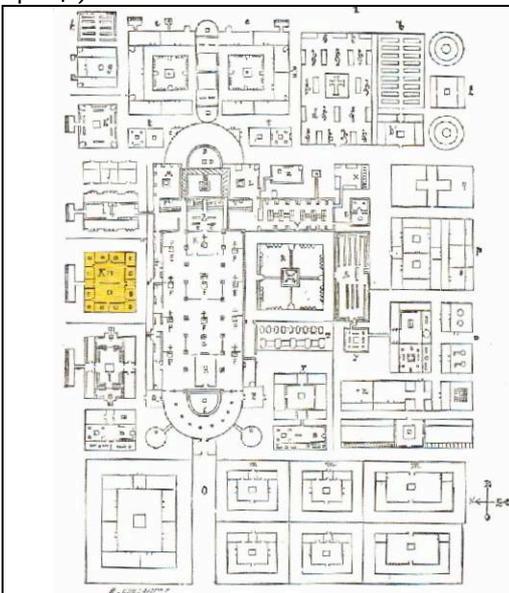


Figure 3 : Première cour de récréation connue, Abbaye Saint-Gall, en 818, en orange (Jouve, 2009, p.15)

Mais les rythmes scolaires ont bien entendu été pensés plus tôt.

Et avant l'école laïc de Ferry, les récréations ne servaient pas qu'aux dévotions religieuses. Au XVI^e siècle, à Port Royal, chez les jansénistes, elles étaient aussi consacrées aux jeux après les repas. La récréation après le déjeuner avait lieu dans les jardins, celle du soir selon la saison, à l'intérieur ou dans la salle commune chauffée. Frédéric Delforge, rapporte qu'on pouvait y jouer « au billard, aux échecs, aux dames et même à une espèce de jeu instructif permettant d'apprendre tout en jouant » (Delforge, 1985, p.161). Dans son « histoire des rythmes scolaires en France », Paul Gerbod, n'omet pas de mentionner les récréations consacrées aux jeux collectifs, aux représentations théâtrales, dans les collèges Jésuites, au XVII^e siècle. Le sens de ces récréations était « de rendre le travail intellectuel moins pesant, moins monotone grâce à des temps de repos, de détente et de délasserment » (Gerbod, 1999, p. 443).

Paul Gerbod qui conclut que les successives réformes sur les rythmes scolaires n'ont jamais porté atteinte au « noyau dur » établi depuis le Haut Moyen-âge (Gerbod, 1999, p. 448) pourrait ajouter la rémanence de la récréation à la thèse de Pierre-Philippe Bugnard.

Ce dernier voit dans « l'espace primordial grégorien-cathédral » la genèse de la rémanence du modèle

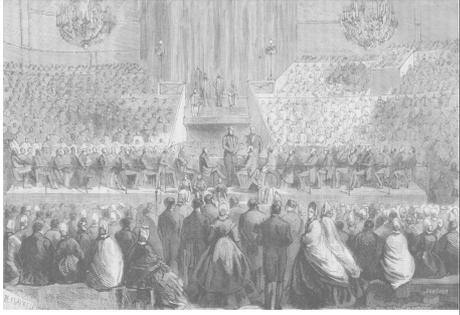
³ Écoles primaires élémentaires : Règlement scolaire modèle du 18 janvier 1887, articles 8, 9 et 10 ; école primaire supérieures, Arrêté du 29 décembre 1888, articles 6, 7 et 8, (Buisson, 1911, « Récréation »). « Le règlement de 1887 fixe la durée des classes à trois heures le matin et à trois heures l'après-midi, avec un horaire hebdomadaire de trente heures et une interruption totale du jeudi pour l'instruction religieuse. De plus, ce règlement prévoit l'insertion d'une récréation toutes les heures pour les élèves du cours élémentaire et du cours moyen, et pour les élèves du cours », (Gerbod, 1999, p. 462).

d'enseignement simultané (Bugnard 2004, p. 89-95 ; 2007, p. 85-102), si nous trouvons sous la plume de Frank et Michèle Jouve une autre chronologie. Ces derniers font remonter leur généalogie des « pères » de la récréation moderne à un pédagogue protestant, Jean Amos Komesky, dit Comenius (1592-1670) qui dès 1653 voulait que les écoles soient pourvues d'un « préau et d'un aspect gai et riant » (Jouve, 2009, p. 156).

Construire notre objet de recherche sur un réseau de petites écoles protestantes, ni catholiques, ni républicaines au sens de l'école de Ferry, c'est resituer l'histoire d'un autre pan des idées éducatives, celui d'un réseau protestant oublié autant par les tenants du mythe des origines grégoriennes, que du mythe des origines républicaines⁴.

Construction de l'objet de recherche

Si l'essor de la cour de récréation est postérieur à l'histoire des premières des Écoles du dimanche, et peut historiquement en expliquer l'absence dans les locaux de ces écoles, bien que dépourvues de cet espace dédié, le concept de récréation est bien présent dans les pratiques et la construction de la pensée éducative des acteurs de ce mouvement. En observant les pratiques de ces écoles dans la seconde moitié du XIX^e siècle, à partir des publications de la Société des écoles du dimanche françaises, nous constatons que des **temps et des moments dédiés à l'activité récréative** étaient régulièrement organisés. Ces événements relèvent autant du *chronos χρονος* que du *kairos καιρος*. Il s'agit des trois fêtes qui rythmaient chaque années la vie de ces écoles (Ruolt, 2011a, p. 525-548). Le Règlement de l'École du dimanche de l'Église réformée évangélique de Paris (X^e) les présente ainsi : « Deux fêtes, l'une en hiver, un arbre de Noël, l'autre en été, une promenade à la campagne, sont généralement données aux enfants » (art. 22)⁵. À côté de ces deux fêtes locales et régionales, il y avait encore une grande fête générale parisienne appelée aussi *fête du cirque* ou *fête de l'Évangile*. Depuis sa création, le 12 mars 1857, elle avait été organisée d'abord tous les ans, puis, pour des raisons financières tous les deux ans (Un père de famille, 1863, p. 72).

Les deux fêtes publiques, débordant le cadre des membres de l'école		La fête privée
1. La fête de l'arbre (Hiver), le « néo-symbole huguenot »	2. La fête du cirque ou générale (printemps)	3. La promenade champêtre ou de famille
		
Figure 4 : « Noël dans la famille de Luther » ⁶ , Fête de l'arbre.	Figure 5 : Fête Générale ou du Cirque ⁷	Figure 6 : Fête champêtre ⁸
La fête la plus populaire mais aussi la plus contestée	La fête XXL pour rendre le mouvement visible au plan national	La fête la plus attendue et appréciée, faisant l'unanimité

Le pédagogue L.-F. F. Gauthey, comme les Écoles du dimanche étant peu connus, il nous faudra en dire brièvement quelques mots, avant de chercher à comprendre « le système des récréations » à l'École du dimanche, à partir des écrits pédagogiques de Gauthey et des trois fêtes.

⁴ Sur le mythe républicain assimilé aux idées et valeurs protestantes, voir (Ruolt, 2012a, p. 110-127).

⁵ Fondée par Frédéric Monod, en 1862 rue des Petits-Hôtels, la Chapelle a appartenu jusqu'en 1938 à l'Union des églises réformées évangéliques libres.

⁶), Blockhorns (1891), « Noël dans la famille de Luther » *L'Ami de la Maison*, n° 12, Décembre 1891, p. 48.

⁷ « Fête générale » (1864). Cirque-Napoléon ou d'Hiver, bvd des Filles-du-Calvaire, Paris, *Musée des enfants*, n° 2, 1864, p. 161.

⁸ Albert Anker (1872). *Der Schulspaziergang, l'école en promenade*.

1° Les premières Écoles du dimanche

1.1. Repères préliminaires

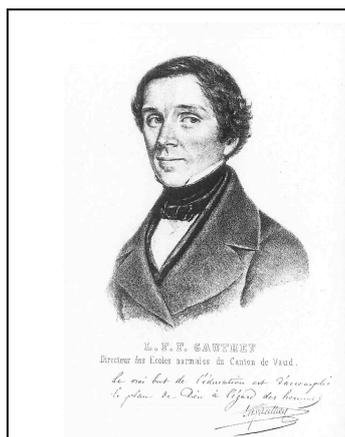


Figure 7 : L.-F. F. Gauthey (1795-1864), vers 40 ans⁹

Pasteur et ami de Pestalozzi à la fin de sa carrière à Yverdon, de 1834 à 1845, le pasteur-pédagogue L.-F. F. Gauthey a dirigé la première École Normale du canton de Vaud à Lausanne avant de diriger de 1846 à 1864 celle de Courbevoie, que la Société d'encouragement pour l'instruction primaire parmi les protestants de France venait de créer (Ruolt, 2013c, 296 p ; 2011d, p. 183-202).

Ses cours ont été publiés, ainsi que d'autres ouvrages pédagogiques et religieux, dont un « Essai sur les Écoles du dimanche ».

À l'École Normale de Courbevoie, Gauthey préparait lui-même les élèves instituteurs à exercer la fonction de moniteur d'École du dimanche (Cook, 1856 p. 193).

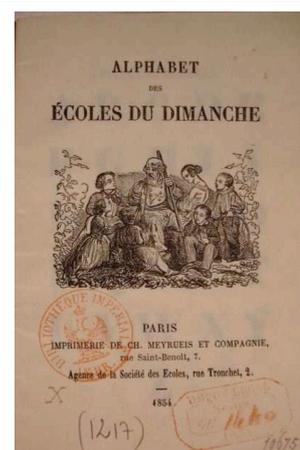


Figure 8 : *Alphabet des Écoles du dimanche*, 1827/1854

C'est un pasteur de l'Église réformée, qui, à Lausanne avait été touché par le vent du réveil de Genève, celui-là même qui a touché Frédéric Monod durant ses études de théologie dans la cité de Calvin. Le mouvement des Écoles du dimanche est un des fruits de ce réveil religieux qui a soufflé sur les Églises protestantes au XIX^e siècle, engageant les fidèles à une conversion personnelle et à une vie nourrie et orientée par l'étude de la Bible.

À leurs débuts, les Écoles du dimanche sont de petites écoles populaires protestantes. Ce mouvement a été précurseur d'autres dispositifs éducatifs.

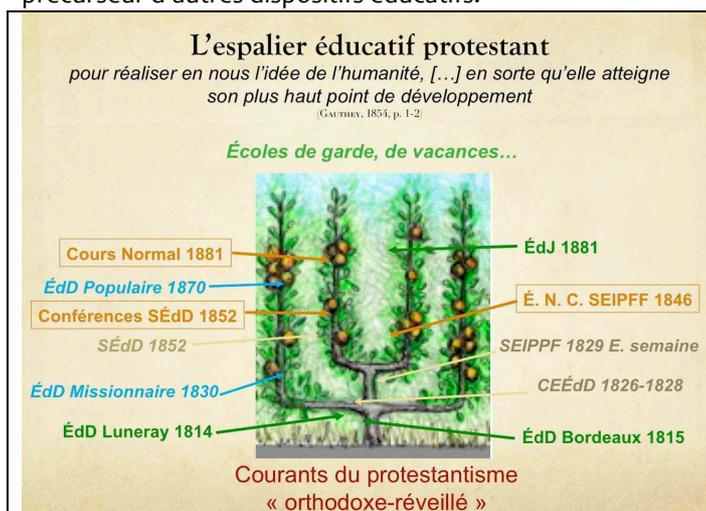


Figure 9 : Espalier éducatif protestant français au XIX^e siècle ©aruolt

Le premier Comité pour l'encouragement des Écoles du dimanche est fondé en 1826 par le Baron Auguste Louis de Staël-Holstein (1790-1827), un an avant qu'il ne meurt. Lui succède à la présidence Philippe Albert Stapfer (1766-1840). Il est à l'initiative de l'évolution de ce Comité en Société encourageant les écoles de semaine (Ruolt, 2011b, p. 305-330).

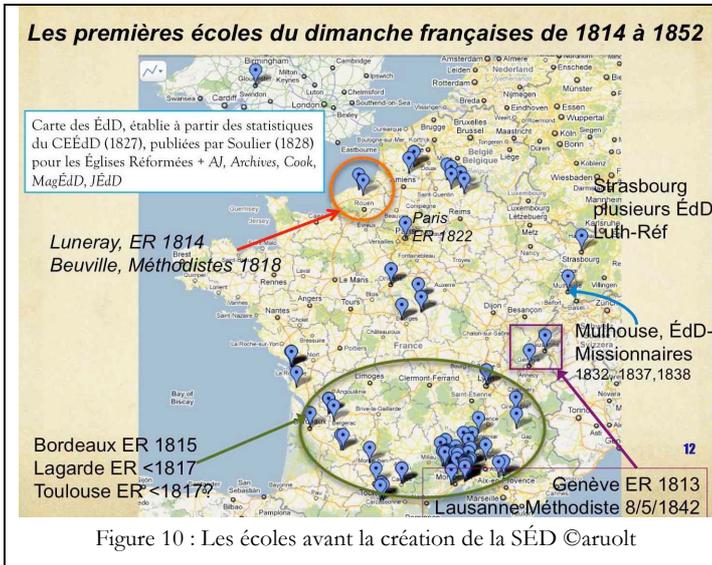
Les Écoles du dimanche ont été précurseurs de la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France (SEIPPF) fondée en 1829, Société dont François Guizot (1787-1874), l'ancien ministre de l'éducation, a été le deuxième président.

Les *Ragged Schools*, les écoles de garde, les écoles de vacances, comme les colonies des vacances sont autant de branches issues de cet espalier éducatif protestant.

Une des caractéristiques éducatives de ces écoles et de la pédagogie enseignée par Gauthey à ses élèves instituteurs est celle que l'on pourrait qualifier « d'éducation intégrale », pour faire écho à Gustave Monod (1885-1968) qui a cherché à développer ce concept dans les « classes nouvelles » au début du XX^e siècle (G. Monod, 1968, p. 12-14). C'est ce que nous avons appelé « l'éducation pananthropique », qui concerne l'homme dans sa complétude, dépassant le strict cadre de l'instruction et de la transmission de connaissance à un élève. Cette éducation cherche à guider le développement de l'homme dans toutes ses dimensions anthropologiques.

Une autre caractéristique de cette pédagogie est présentée en 1849 par le directeur de l'École Normale de Courbevoie dans son rapport aux membres de la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire réunis en Assemblée Générale. L.-F. F. Gauthey dit : « Notre marche, c'est celle de l'homme qui se développe ; c'est celle de la nature. Ne vous écartez jamais de cette simplicité d'or... » (Gauthey, 1849, p. 9).

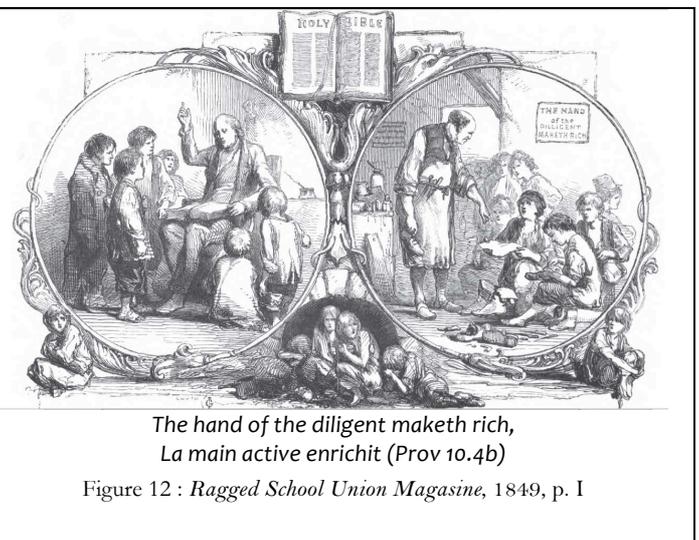
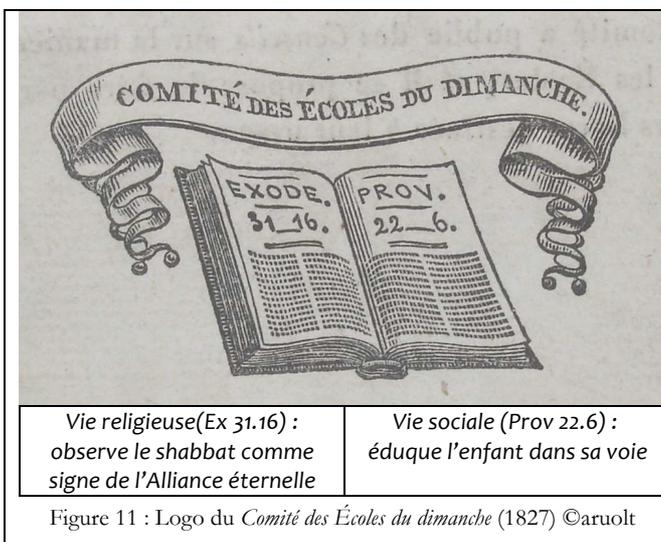
⁹ Portrait de Louis-Frédéric François Gauthey (1795-1864), Archives du Canton de Vaud, K XIII 377/224, N° 101; T 148/1.



Rappelons que le grand oncle de Gustave Monod (1885-1968)¹⁰ était Frédéric Monod (1794-1863), le pasteur qui avait ouvert la première École du dimanche de Paris en 1822, à l'Oratoire du Louvre. La filiation de certaines idées pédagogiques du mouvement de l'éducation nouvelle, avec le mouvement des Écoles du dimanche gagnerait à faire l'objet d'une autre recherche.

Fondées en 1780 en Angleterre, comme nous le verrons plus loin, les Écoles du dimanche se sont développées en France après 1814.

Elles se sont déployées à partir du sud-ouest de la France, même si la première de ces écoles s'est ouverte à Luneray en Normandie, le 7 août 1814 (Ruolt, 2011c, p. 52-71).



Ces écoles, distinctes du culte et du catéchisme, offraient une éducation associant l'instruction biblique avec l'insistance de la compréhension personnelle de la Bible à l'instruction générale, en particulier apprendre à lire pour accéder personnellement à la Bible et donner à la vie de l'homme son orientation mais elle comportait aussi la culture générale pour apprendre à penser et vivre en personne responsable dans la société. Elles permettaient de scolariser un jour par semaine, le dimanche, les enfants dont la famille craignait le prosélytisme des maîtres catholiques qui tenaient eux de nombreuses écoles de semaine. En France elles ont évolué avec les lois scolaires. De l'extension des écoles primaires à leur obligation, ces écoles se sont finalement spécialisées dans l'instruction religieuse, en développant des Écoles du jeudi après la promulgation des Ferry, remédiant ainsi au manque d'enseignement biblique dans les familles et à l'absence d'enseignement religieux à l'école.

Le modèle lancastérien dans les Écoles du dimanche : iconographie et textes

La choix du modèle d'éducation lancastérien dans les Écoles du dimanche francophones est encouragé dans plusieurs publications : l'une écrite par Albert Woodruff (1807-1891), un philanthrope américain qui s'est engagé à soutenir le développement du mouvement en Europe, l'autre écrite par un pasteur suisse, Sully Jaulmes-Cook (1822-1891) descendant d'une famille méthodiste britannique et neveu de Jean-Paul Cook (1828-1886)¹¹, fer de lance du mouvement

¹⁰ L'inspection générale de l'instruction publique Gustave Adolphe Alphonse Monod (1885-1968), était agrégé de philosophie. Acteur du plan Lagevin-Wallon et promoteur des « classes nouvelles », il a été de 1911 à 1914, professeur puis « chef de maison » à l'école des Roches. Gustave Adolphe Alphonse Monod était un descendant du pasteur Jean Monod (1765-1836), patriarche d'une grande lignée protestante parmi laquelle on compte de nombreux pasteurs et érudits comme Gabriel Monod (1844-1912) l'historien ami de Lucien Febvre ; le biologiste Jacques Monod (1910-1976) prix Nobel de médecine en 1965 ; le naturaliste et grand explorateur et naturaliste Théodore Monod (1902-2000). Parmi les dix-sept pasteurs : il faut citer les réputés artisans du Réveil au XIX^e siècle, comme le pasteur Frédéric (Jean Noël Gérard) Monod (1794-1863), fondateur de la première École du dimanche à Paris, en 1822, promoteur des Églises libres (au sens de séparées de l'État) ou son frère Adolphe (Louis-Frédéric Théodore) Monod (1802-1856). Au XX^e siècle, les pasteurs adoptent plutôt le libéralisme théologique. William Frédéric Monod dit Wilfred Monod (1867-1943) est considéré avec Elie Gounelle et l'économiste Charles Gide (1847-1932) comme les chefs historiques du « christianisme social ». Sur la Famille Monod, voir : Gustave Monod (1803-1890), 1890.

¹¹ Sully était le fils de Marie-Françoise (1830-1906), sœur de Jean-Paul Cook. Il a été pasteur méthodiste à Lausanne. Ouvrage numérisé,

français à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Albert Woodruff (1864). *De la meilleure organisation des Écoles du dimanche comme auxiliaire du ministère évangélique*, Paris, Société des Écoles du dimanche.

Sully Jaulmes-Cook (1863). *L'École du dimanche, système des groupes : organisation et avantages de ce système, réponse aux objections*, Lausanne, Bridel.

Le pasteur David César Chabrand encourage ce modèle surtout pour l'apprentissage de la lecture dans le premier petit guide qu'il publie à Toulouse en 1817, David César Chabrand, *Des Écoles du Dimanche de leur importance et de la manière de les diriger*, n° 84, Toulouse, imprimerie Navarre, 1817, p. 8.

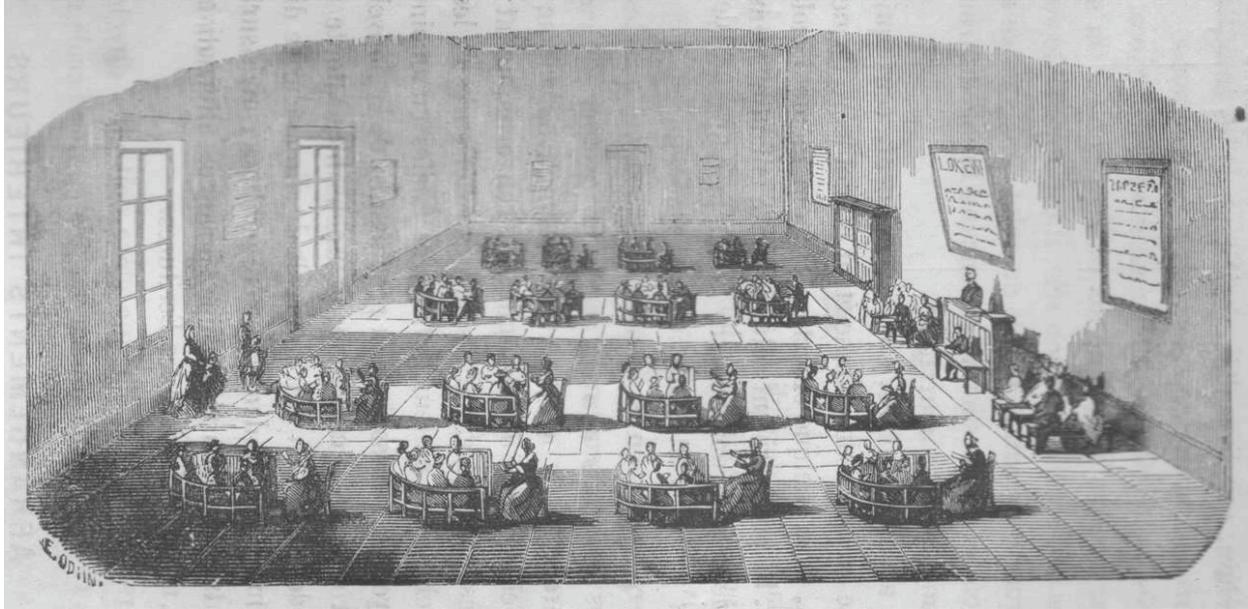


Figure 13 : Classe pour les groupes d'une École du dimanche nord américaine (Woodruff, 1864, p. 31)



Figure 14 : Médaille de mérite anglaise, reproduisant le modèle des groupes à l'ÉdD, sd, ©ARuolt



Figure 15 : Salle de culte aménagée en salle d'École du dimanche (1877) Brighton (UK) 12

www.books.google.com.

12 «Salle d'école du dimanche», Exeter Street Church Hall, Brighton (UK) (1877), collection privée St Luke's Prestonville, http://www.mybrightonandhove.org.uk/page_id__10293_path__0p214p220p.aspx [site consulté le 12 août 2013]

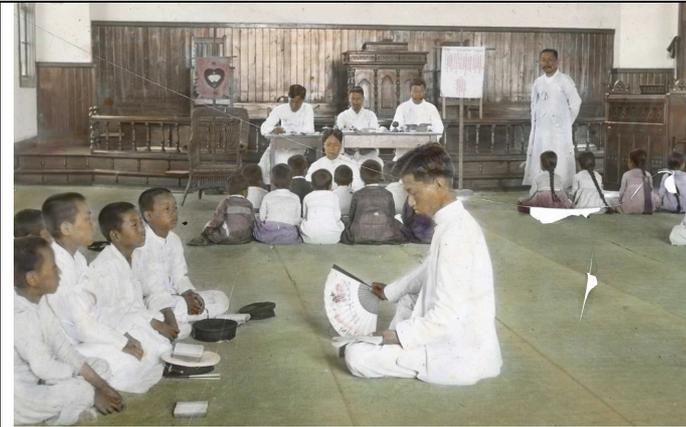


Figure 16 : École du dimanche méthodiste en Corée, méthode des groupes entre 1908 et 1922, Col Taylor¹³

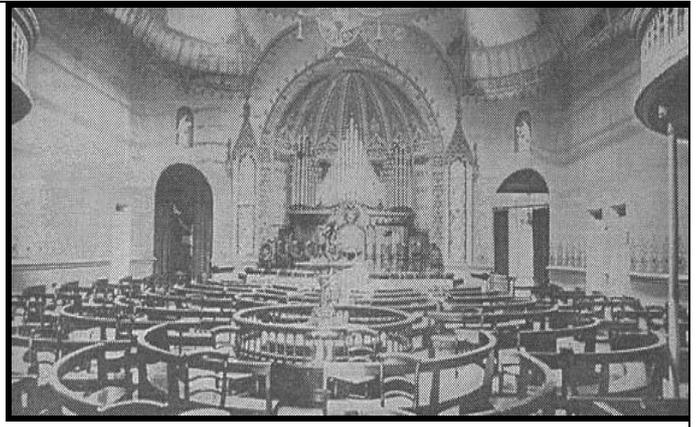


Figure 17 : École du dimanche de l'Église méthodiste presbytérienne Saint-John construite en 1868 à New York¹⁴

1.2. Gloucester : De la rue au foyer ou de « l'éducation sauvage » de la rue entre pairs d'infortune à « l'éducation domestiquée » dans le cercle familial avec une monitrice ou un moniteur

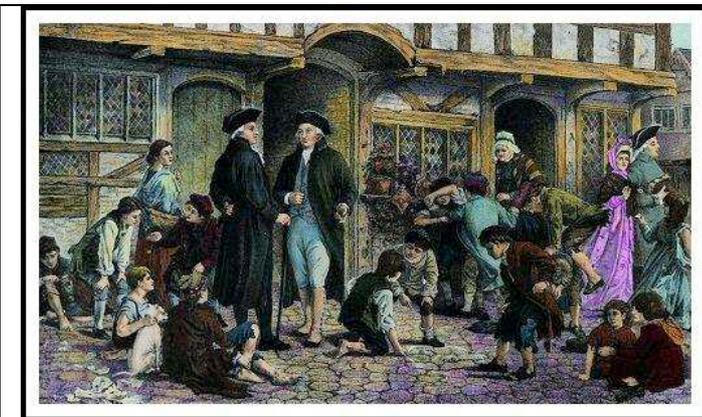


Figure 18 : Robert Raikes et Thomas Stock initiateur(s) du mouvement anglais en 1780 à Gloucester¹⁵

On peut presque dire que l'idée de ce dispositif est née dans une « cour de récréation sauvage ». Le mouvement des Écoles du dimanche est né fortuitement à la suite d'une rencontre inédite, entre un notable de la ville : Robert Raikes (1736-1811), et des enfants livrés à eux-mêmes dans la rue d'un quartier populaire de Gloucester. Les enfants, une fois sortis de l'usine - pour ceux qui y avaient du travail -, s'entraînaient mutuellement à toutes sortes d'incivilités dans le quartier.

À l'époque industrielle où la scolarisation était payante et non obligatoire en Angleterre, la démission éducative des parents – lorsqu'ils vivaient encore – faisait de la rue le seul « lieu » à la fois d'éducation et de récréation pour beaucoup de jeunes ouvriers, employés dès leur plus jeune âge à l'usine.

C'est à la fois pour remédier aux conséquences du manque d'instruction scolaire et d'éducation familiale, que le publiciste Robert Raikes fondait le concept d'École du dimanche, testé dans un cercle familial de la petite bourgeoisie. Si les maîtres faisaient souvent la classe dans une pièce de leur maison, l'originalité du dispositif consistait à faire entrer les jeunes les plus désocialisés dans les foyers de personnes normalement intégrées, avec comme seule condition un minimum d'hygiène corporelle. La mixité sociale s'élargissant ensuite aux enfants eux-mêmes. Dans un premier temps Raikes rétribuait les monitrices. La règle du bénévolat s'imposa ensuite pour pérenniser le mouvement qui remportait un grand succès.

Le statut des enfants rassemblés par Raikes, était celui d'ouvrier. La rue était leur « cour de récréation » avant d'avoir l'âge de se « délasser » à la taverne comme leurs parents. À l'origine, le but de ces Écoles était d'extraire les enfants hors de la « récréation de l'usine » pour les entraîner à fréquenter une petite école. Le mouvement était celui de la « cour de récréation » régit par la libre expression des enfants et l'éducation « entre pairs », vers un univers d'apprentissage guidé par un moniteur ou une monitrice. Les fêtes sont une façon d'apprendre à se « délasser » en famille, de façon joyeuse mais saine.

¹³ De 1885 à 1902, Henry Gerhard Appenzeller (1858-1902), avec quatre autres missionnaires américains a fondé les premières Églises méthodistes en Corée. École du dimanche méthodiste en Corée, méthode des groupes entre 1908 et 1922, Col Taylor, http://www.usc.edu/libraries/archives/arc/libraries/eastasian/korea/resources/taylor_images/Box45num48.jpg site consulté le 4 juin 2010].

¹⁴ Saint-John construite en 1868 à New York, <http://www.spoonercentral.com/RS/StJohns.html> [site consulté le 7 décembre 2012].

¹⁵ Robert, Dowling (1827-1886), *Origine des Écoles du Dimanche*, Quartier Hare LANE Gloucester 1780, National Gallery of Australia, 1880.

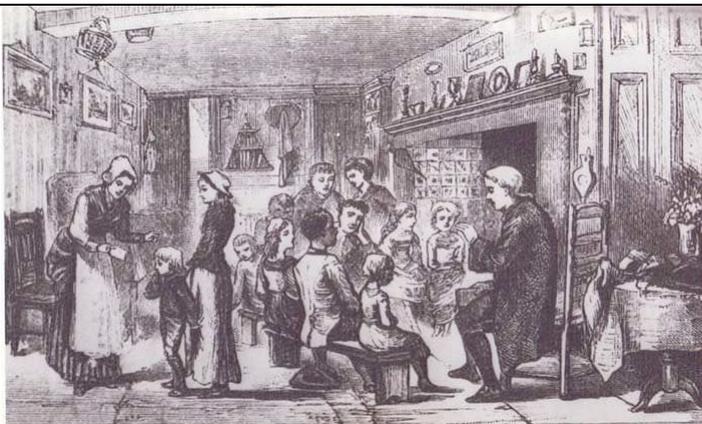


Figure 19 : Deuxième École régulière, Classe de Mme Mary Critchley¹⁶

De la rue au foyer, ou de « l'éducation sauvage » dans la rue, entre pairs d'infortune, à « l'éducation domestiquée » dans un cercle familial, conduit le plus souvent par une monitrice, fait penser aux « poêles à tricoter » et aux « conductrices de la tendre enfance » que le pasteur Jean-Frédéric Oberlin (1740-1826) avait développé au Ban-de-La-Roche et que Loïc Chalmel présente comme le berceau de l'école maternelle française.

Notons que le terme récréation n'est jamais employé chez Oberlin, l'école est « re-création » par rapport aux conditions de vie extrêmes et à la pauvreté des ban de la rochois. L'école elle-même se veut un espace de confort relatif, de paix et de convivialité.

Les Écoles du dimanche sont le berceau de l'école primaire pour tous (Booth, 1980, p. 133, Mallison, 1981, p. 104), la mixité sociale a contribué à rapprocher des enfants partant à la dérive de familles socialement stables, et servit d'ascenseur social pour plusieurs¹⁷.

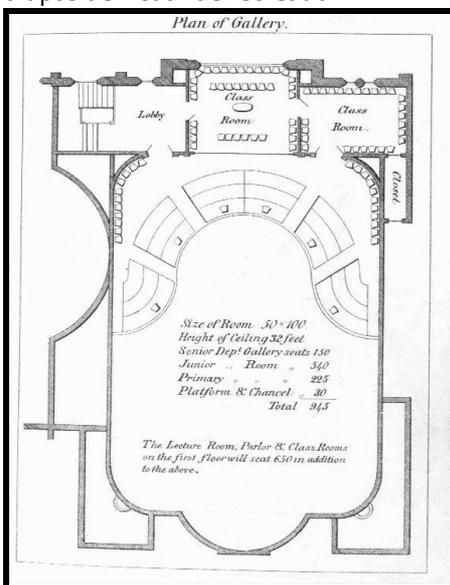
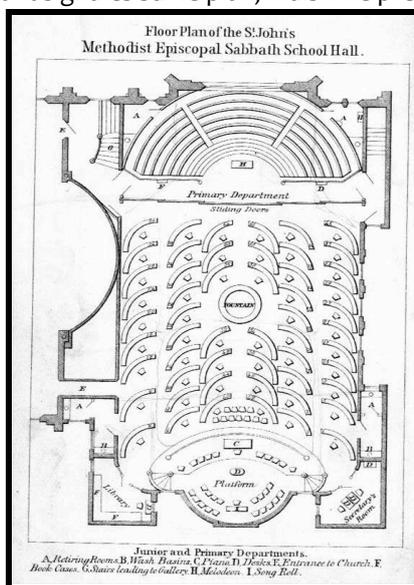
1.3. L'École du dimanche de l'Église méthodiste Saint John à New York (1868)

Depuis l'Angleterre où Robert Raikes (1736–1811) avait fondé de premières écoles pour scolariser *a minima* les enfants des rues, le mouvement avait touché très tôt, dès 1786¹⁸, les États-Unis d'Amérique. Les premières Écoles n'ayant pas eu de locaux dédiés, l'intérêt des plans de l'École du dimanche de l'Église Saint John construite en 1868 à New York est de montrer quelle était l'intention pédagogique des acteurs, par ce qui avait de l'importance pour eux.

Les plans montrent comment avait été conçue cette école pouvant accueillir jusqu'à 1 595 élèves (enfants et adultes¹⁹), et où, enseignaient 70 moniteurs en 1869. Des activités éducatives avaient aussi lieu en semaine dans ces locaux.

Le premier constat c'est qu'il s'agit d'une école mutuelle.

Les livres et le chant y tiennent une grande place, ainsi que l'hygiène. Beaucoup de ce qui peut paraître des détails sont signalés sur le plan, mais il ne prévoit pas de « cour de récréation ».



Outres des salles de classe et les bancs arrondis, avec une chaise devant, caractérisant le cercle plutôt que la classe du modèle d'éducation lancastérien, les plans intègrent dans l'ordre de la légende : des pièces pour se retirer au calme (A), des lavabos et toilettes (B), un piano (C), des tables pour les secrétaires (D), une bibliothèque et des étagères (F), un orgue (H), un pupitre pour le chef de chant « song roll » (I). Sont mentionnés les escaliers menant à la galerie (G) et la porte donnant sur la salle de culte (E). On note l'existence de portes coulissantes pour moduler et adapter les salles aux besoins et une fontaine au centre de la salle.

¹⁶ Deuxième École régulière, Classe de Mme Mary Critchley Saouthgate street, reprenant le flambeau après le décès de Mme King qui succéda à Mme Sarah Meredith, <http://www.ctkchurch.net/SundaySchool.htm> [consulté le 10 juin 2009].

¹⁷ Robert Morrison (1782-1834), « apôtre de la Chine » premier missionnaire protestant dans ce pays, en est un exemple. Le dictionnaire chinois qu'il a publié fait toujours autorité.

¹⁸ Introduit par les Quaker vers 1786 le mouvement se structurait et se dotait le 11 janvier 1791 à Philadelphie d'une première Société des écoles du Dimanche : *The First Day Society*, qui devenait en 1817, *Sunday and Adult School Union* (SASU) et en mai 1824 *The American Sunday School Union* (ASSU). En 1883, L'ASSU comptait 1 043 718 moniteurs et 7 668 833 élèves aux États Unis. Paul de Langenhagen (1883). *L'École du dimanche*, Paris, thèse bachelier en théologie, Paris Ch Noblet, p. 14, Matthieu Lelièvre (1888). « Chronique », *Journal des Écoles du Dimanche*, juillet, 1888, p. 13, Edwin Wilbur Rice, *The Sunday-School Movement and the American Sundays-School Union 1780-1917*, Philadelphie, ASSU, 1917, p. 42 sq.

¹⁹ Contrairement à l'Europe, ces écoles rassemblaient les enfants comme les adultes pour leur apporter une instruction touchant toutes les questions de la vie, pensée à partir d'une lecture qui se voulait chrétienne de la société, tirée de la compréhension personnelle de la Bible.

2. Le « système des récréations », sa nature et la fonction « vivifiante » selon Gauthey

Synthèse :

Dans l'idée de récréation il y a :	Fonction et système des récréations	Temporalité des récréations
« a) celle d'un soulagement après la fatigue	Délasser : pour réguler le rythme de travail.	Les récréations sont postérieures au travail.
b) celle d'une création nouvelle ou d'un rétablissement de la force ; c) celle du moyen de produire un tel effet ;	Vivifier : par la joie qui résulte de l'activité personnelle volontairement donnée aux autres.	Les récréations sont rares, plus rare que le travail et les autres responsabilités habituelles.
d) celle de la modération qui doit régler la jouissance » (Gauthey, 1861, p. 3)	Développer la personnalité : et éduquer à vivre en homme responsable et constructif avec les autres.	Les récréations sont régulières et atténuées.

Gauthey est un homme de son temps, pour qui les récréations sont plus nécessaires à la santé de l'enfant qu'à l'idée de socialisation entre pairs (Gauthey, 1861, p. 13). En faisant l'éloge de la simplicité des récréations, il précise qu'un « bon système de récréations » c'est celui qui « contribue à rendre la jeunesse contente de sa situation » (Gauthey, 1861, p. 3). Le « système de récréation » dont il parle, fait partie du dispositif éducatif qui vise au développement naturel et équilibré de l'enfant (Gauthey, 1839, p. 155).

Jusqu'à un certain point, le champ d'action de ce système des récréations, recouvre les trois fonctions des loisirs de Dumazedier : le délassement, le divertissement et le développement de la personnalité (Dumazedier 1962, 319 p.). C'est le divertissement qui pose le plus de problème à Gauthey. **Son système de récréation se décline davantage en une fonction : le délassement, dont la joie est le moteur, et qui a pour but autant la restauration de la personne que le développement de la personnalité.** Le concept de « loisir » ne correspond pas non plus à ce qu'entend Gauthey par récréation, si le « loisir » est pris pour une activité pour elle-même, sans lien organique avec la vie professionnelle et la vie familiale, voire les concurrençant.

2.1. Délasser : réguler le rythme de travail et restaurer l'être entier

Pour Gauthey, la fonction de la récréation est de « délasser » plutôt que « divertir » (Gauthey, 1861, p. 3). La récréation est une re-création ». Si le concept de divertissement le gêne, c'est parce qu'il engage à se détourner du réel et s'en soustraire pour l'oublier l'espace d'un moment avec des choses plus « légères ». Sous sa plume, le divertissement est synonyme de dissipation (Gauthey, 1858, p. 147). **Le délassement**, lui, consiste en activités qui restaurent la personne en son entier. Ces activités sont ajoutées au programme habituel, pour réguler les effets de lassitude qui sapent l'endurance et soulagent après la fatigue (Gauthey, 1861, p. 6). La récréation a pour fonction de rétablir « l'harmonie générale des éléments dont l'homme se compose ». Il ajoute : « elle fortifiera le corps, elle intéressera l'esprit et redonnera de l'élan à l'être tout entier » (Gauthey, 1861, p. 44). Ces « pauses » sont inscrites sur la partition, elles font nécessairement et naturellement parties de la musique. Mais les récréations ne sont donc pas une fin en soi autonomes. Elles sont « un encouragement à un nouveau travail » (Gauthey, 1860, p. 35), elles **donnent de l'élan** à celui qui se récré sans concurrencer le travail. **L'activité** récréative produite dans ce système, succède donc toujours à l'activité d'apprentissage (Gauthey, 1861, p. 32.). Les fêtes montrent la régularité de ces moments préparés et attendus. Être brusquement contraint de cesser le travail pour cause de maladie ne constitue pas une récréation. Ils sont ponctuels, rares mais en touchant la personne entière ont un effet profond et durable.

2.2. Vivifier : par la joie qui résulte de l'activité personnelle volontairement donnée aux autres

Là où Dumazedier parle de divertissement pour rendre la vie plus « légère », Gauthey parle plutôt de joie comme moteur du système récréatif. Car pour lui, divertissement et instruction ne vont pas ensemble. Il s'oppose en cela au « Heureux ceux qui se divertissent en s'instruisant ! » de Fénelon (Gauthey, 1861, p. 43), tout en prônant une instruction plaisante (Gauthey, 1854, p. 341), car pour lui s'est un principe créational : « L'homme est constitué de manière à ne pas pouvoir se passer entièrement de plaisir, et Dieu lui-même a attaché des jouissances à la plupart des actes nécessaires à notre existence » (Gauthey, 1860, p. 34.). C'est cette joie, qui génère la force pour un nouvel élan. La joie jaillit de l'homme qui s'adonne à une activité récréative. La récréation vivifie en se nourrissant de la joie qu'elle produit chez celui qui se recrée. Elle contient l'idée à la fois « d'une création nouvelle ou d'un rétablissement de la force » et « celle du moyen de produire un tel effet » (Gauthey, 1861, p. 6). L'espace récréatif comme les jeux ne sont que des instruments au service de la récréation mais ils n'en garantissent pas l'efficacité. Aussi Gauthey privilégie les jeux simples et naturels qui « éveillent les facultés endormies » et qui « ne gâtent pas l'âme » par des exagérations (Gauthey, 1861, p. 58, 23-24). Si la jouissance est légitime, encore doit-elle être modérée, rester à sa place et être morale (Gauthey, 1861, p. 6).

La joie comme force vivificatrice prédispose le cœur de l'homme à l'action. Par deux fois, Gauthey use de cette métaphore : « la joie dilate le cœur » (Gauthey, 1861, p. 13, 46.). Mais pour lui, il n'y a pas de vraie jouissance possible en-dehors d'une saine activité (Gauthey, 1861, p. 33). L'activité, c'est l'essence de la vie de l'homme créé en l'image d'un Dieu Créateur et actif. Pour lui : « on peut presque dire que c'est la vie même » pour lui (Gauthey, 1849, p. 6 ; 1854, p. 264).

Ce qui caractérise cette activité c'est d'être non seulement morale, mais aussi amicale, tournée volontairement vers le

²⁰ Plans de l'École du dimanche de l'Église méthodiste Saint John à New-York (1868) <http://www.spoonercentral.com/RS/StJohns.html> [site consulté le 7 décembre 2012].

bien de chacun. Gauthey écrit : « Veillez à ce que l'amitié préside toujours aux délassements de l'enfance et de la jeunesse » (Gauthey, 1861, p. 46).

2.3. Développer de la personnalité : propédeutique à la vie « d'homme social »

Gauthey s'accorde ici avec Dumazedier lorsqu'il reconnaît à l'activité récréative la fonction **d'éduquer le caractère** de l'élève, et de le préparer à devenir un « homme social » dans la société. Le directeur de l'École Normale se méfie donc de l'élève solitaire qui systématiquement n'aime pas jouer avec ses camarades quel que soit le jeu qu'ils lui proposent. C'est un indicateur qui n'annonce généralement rien de bon pour l'avenir (Gauthey, 1861, p. 12.). Selon ses termes :

L'éloignement de l'enfant pour les jeux est souvent un signe d'égoïsme ou de jalousie. Il consentirait volontiers à jouer seul, mais il n'aime pas jouer avec les autres. Tout partage de ce genre lui est antipathique. — Ou bien il craint de ne pas briller dans le jeu à l'égal de ses camarades et il ne veut pas s'exposer à être inférieur. L'obligation de prendre part aux récréations le fait sortir de cet isolement plein de dangers, et une fois qu'il se joint à un jeu dans lequel ses alentours apprennent de l'entraîner, il oublie ses préoccupations égoïstes et orgueilleuses, il se livre comme les autres et il est heureux avec eux (Gauthey, 1861 p. 13, 46.).

Les relations interpersonnelles tissées au sein d'une cohorte d'apprenants jouent pour lui un rôle cardinal dans l'apprentissage, c'est pourquoi Gauthey réprovoque l'autodidaxie :

[les autres] sortent l'élève de sa solitude, pour en faire un homme social. Dans l'isolement, les forces s'affaiblissent et quelquefois se perdent. Dans les groupes, il y a excitation réciproque, comme dans une ruche d'abeilles [...]. Travaillant seul, l'élève tend à devenir égoïste. Travaillant avec les autres, son cœur s'élargit, se pénètre d'un saint désir de se rendre utile et de communiquer ce qu'il possède (Gauthey, AG SEIPPF, 1852, p. 18-19).

Fruit de l'éducation informelle²¹ qui s'intercale entre le processus d'éducation formelle²² dont elle est partenaire, la récréation, pour Gauthey sert de propédeutique au comportement de « l'homme fait », tel qu'il l'entend :

Or l'homme dont le cœur se sera ouvert à des émotions douces, dans la première période de la vie, ne sera pas disposé, dans l'âge mûr, à porter atteinte aux droits de ses semblables, à s'irriter de leur prospérité et à bouleverser leur existence. L'enfant sorti de l'école ou du collège avec le sentiment qu'il y a été l'objet d'une grande bienveillance, d'une sollicitude indulgente et affectueuse, sera plus tard, selon toute apparence, un père tendre, un bon ami, un citoyen paisible et dévoué (Gauthey, 1861, p. 3.).

La Bible étant le texte sur lequel Gauthey fonde son anthropologie, sa vision du monde et la pédagogie qui en découle, plutôt que de parler ici « d'éducation aux droits de l'homme » fondée sur la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, nous parlerons de la fonction « **humanisante** » de la récréation selon lui. Chez lui, la récréation est comme le berceau d'une joie qui simultanément vient cœur et le change, restaurant tout l'être dans de bonnes dispositions. Celle-ci permet de nourrir des relations humaines fécondes, aux effets heureux. Car, si « la joie dilate le cœur » ce n'est pas pour une jubilation qui enferme la personne sur elle-même ou même la récréation sur elle-même. Elle « fait éclore l'amitié, facilite les concessions mutuelles, nous porte à travailler au bonheur des autres. Elle donne à l'homme du courage, de l'élan, et le rend capable de grandes choses » affirme Gauthey qui ajoute : « La tristesse, au contraire, favorise l'égoïsme, la mauvaise humeur, les détours, et ferme l'âme aux sentiments généreux » (Gauthey, 1861, p. 46).

À un nouveau modèle pédagogique une nouvelle récréation ?

Une de nos hypothèses initiales était celle du modèle d'éducation lancastérien pouvant influencer sur la compréhension de la récréation, en ce sens que, contrairement au modèle simultané, l'interaction entre pairs est par définition inscrite dans l'enseignement mutuel. Mais pour Gauthey, il n'y a pas de modèle pédagogique exclusif. Dans son premier écrit pédagogique déjà, nous lisons : « Je pense que les méthodes individuelle, simultanée et mutuelle, ont chacune leurs avantages, et qu'il faut les employer tour-à-tour selon les cas » (Gauthey, 1833, p. 10). Comme les espaces, les modèles pédagogiques sont pour lui des instruments au service du pédagogue, et non des modèles institutionnels exclusifs et rivaux. Ce qui importe c'est de stimuler toutes les facultés de l'enfant, qui n'est pas qu'un élève, ou que « fils/fille de ». C'est une question d'anthropologie plutôt que de méthode. Voici ce qu'il enseignait aux élèves instituteurs, à Lausanne et à Courbevoie :

Mettre en jeu les facultés de l'enfant, de telle sorte qu'elles se développent par leur propre énergie, voilà un principe que l'instituteur ne doit jamais perdre de vue. Il n'a pas à tailler et à polir une pierre brute, mais il a entre ses mains une créature vivante à former. Il n'a pas un vase inerte à remplir, mais une source à faire jaillir. Qu'il laisse donc les facultés de l'enfant prendre leur essor et qu'il ne croie pas avoir rempli son rôle d'éducateur, quand il a pensé, parlé et agi pour son élève, mais que l'élève soit forcé de penser, de parler et d'agir ; qu'il soit obligé de lutter contre les difficultés, de se débattre contre les entraves qui l'arrêtent, et il finira bien par les briser (Gauthey, 1839 p. 55 ; 1861, p. 13).

²¹ Sur la trilogie éducation formelle, informelle, non-formelle, voir : Gilles Brougère et Hélène Bézille, « De l'usage de la notion d'informel dans le champ de l'éducation », *Revue française de pédagogie*, n° 158, janvier-février-mars 2007, p. 117-160.

²² « **L'éducation informelle** désigne un processus permanent, tout au long de la vie, par lequel chacun adopte des comportements et des valeurs et acquiert des capacités et des connaissances à partir des expériences et ressources éducatives de son milieu ambiant, et de la vie quotidienne (famille, voisinage, marchés, bibliothèque, médias, milieu professionnel, loisirs, etc.) » (Conseil de l'Europe, 2002, p. 23). « **L'éducation formelle** renvoie au système éducatif structuré, qui va du primaire à l'université et qui englobe les programmes spécialisés de formation technique et professionnelle » *Ibid.*

L'homme ne possède intellectuellement que ce que son activité a produit. Tout l'art de l'éducation et de l'enseignement ne consiste après tout que dans une excitation convenable. Le développement des facultés de l'intelligence se fait par l'énergie et le travail intérieur de l'individu qui rompt peu à peu toutes les barrières qui l'entravent. L'instruction elle-même ne peut pas proprement se donner. Celui qui enseigne se borne à fournir des matériaux dont l'esprit de l'élève s'empare, pour les élaborer et les façonner par son activité propre (Gauthey, 1854, p. 264).

Comme lieu d'éducation de la personne complète, c'est la vision de la société des pédagogues qui donne à la cour de récréation et ouvre aux choix de modèles pédagogiques plus ou moins nombreux et variés

3° Les trois fêtes de l'École du dimanche comme « espaces récréatifs »

Synthèse des caractéristiques des trois fêtes :

	1. Fête de l'arbre	2. Fête du cirque ou générale	3. Fête champêtre
Origine	Germanique	Américaine	Britannique
Lieux	Temple ouvert (en province) Espace public festif profane en ville	Espace public festif profane ouvert	Nature ouverte
Portée	Régionale	Nationale	Locale
Date et fréquence	Automne 1x/an	Printemps 1x/an , puis tous les 2 ans pour cause de coûts	Été, 1x/an
Personnes concernées	Enfants des Écoles du dimanche, Pasteurs, moniteurs et monitrices, Parents, Amis, curieux	Enfants des Écoles du dimanche, Pasteurs, moniteurs et monitrices, Parents, Notables des Sociétés chrétiennes	Enfants, Moniteurs et Monitrices, Parents d'une école Amis
Activités scénarisées	Illumination du sapin Chants Prédication Cadeaux, récompenses	Récits d'autres pays Chants, musique Histoires, prédication Livres, traités... offerts	Promenade, Chants, jeux, Histoire, prédication Goûter

Synthèse, des récréations pour restaurer et développer l'homme entier :

	Système de récréation :
Son lieu :	se déploie dans des lieux ouverts, non dédiés aux récréations
Sa temporalité :	est inscrite régulièrement au calendrier, survient après le travail, mais est rare et limitée dans le temps
Sa population :	ne fait pas de ségrégation : d'appartenance sociale, de sexes, d'âges, de performances
Son contenu :	ses activités sont planifiées/codifiées, communautaires, amicales, simples, morales
Son prix :	est une récompense gratuite, qui donne et se donne
Son caractère :	la joie l'anime et l'esprit de famille structure les relations empreintes d'affections filiales
Son but :	vivifie et restaure l'être entier pour donner un nouvel élan à l'activité régulière
Son cœur :	est Christo-centré et non pédo-centré ni ecclésio-centrée, les récréations ont toutes en commun l'enseignement biblique ludique pour repères de vie, et d'être organisées par les adultes ou des jeunes-adultes plutôt que des pairs.

Le caractère très organisé de ces fêtes où seuls les contenus créent la surprise et excitent l'imagination, place ce dispositif récréatif dans un cadre d'éducation non-formelle²³. Le système des « récréations » est alors un produit conjoint de l'éducation non-formelle et informelle, s'intercalant dans le dispositif d'éducation formelle pour coopérer au développement de l'être entier. Mais qu'apporte l'observation du déroulement de ces fêtes-récréatives des Écoles du dimanche aux trois fonctions de la récréation : délasser en régulant le rythme solaire, vivifier par la joie, développer la personnalité, ainsi qu'à leur temporalité : postérieur au travail, rare, mais régulières et attendues, que nous avons vu chez Gauthey ?

Nous commencerons par la dernière fête de l'année, la fête champêtre. Cette fête privée, exclusivement réservée à l'école, était aussi la plus attendue et appréciée. Nous considérerons ensuite les deux fêtes publiques.

²³ « L'éducation non-formelle recouvre tous les programmes d'éducation individuelle et sociale destinés aux jeunes et visant à améliorer globalement leurs aptitudes et compétences, en dehors du cursus éducatif officiel » (Conseil de l'Europe, 2002, p. 23).

3.1. Fête champêtre : la récréation dans les champs

Origine et but de la fête récréative de l'été



Figure 21 : Sortie champêtre de l'École du dimanche d'Orthez derrière sa bannière²⁴

La vulgarisation des sorties à la campagne par Thomas Cook²⁵ au moment où le train se développait en Angleterre, ainsi que l'engouement pour les théories hygiénistes qui se sont répandues en Europe ont dû contribuer à populariser les sorties rustiques à la campagne (Gauthey, 1858, p. 181 sq).

L'article 22 des statuts de l'École du dimanche de la Chapelle Nord parle de « donner » deux fêtes aux enfants. Nécessaire à la santé et à l'harmonie de la personne, cette « fête récréative » est d'abord un don, une grâce à effet thérapeutique.

Les pédagogues du mouvement des Écoles du dimanche français donnent à cette fête récréative la valeur de « récompense » qui participe à une « nouvelle méthode » pédagogique.

Ces récompenses de fin d'année ne gratifient pas hiérarchiquement les élèves au prorata de leurs performances. N'en était éventuellement privé que l'élève qui s'entêtait résolument dans un mauvais comportement (W. Monod 1902/1904, p. 10). C'est une récompense qui est donnée à tous, et à laquelle tous peuvent joyeusement prendre part, indépendamment de leur succès et de leur fonction.

Sur un même « pied d'égalité », enfants, moniteurs/trices comme parents et amis sont conviés à vivre ensemble ce moment à caractère « familial ». Seuls sont exclus les élèves résolument entêtés dans leur mauvais comportement. La fête devait être un lieu d'autodiscipline et de comportement joyeux mais intègre et toujours bienveillant.

C'est le secrétaire et futur président de la Société des Écoles du dimanche, le pasteur Henry Paumier, qui parle des fêtes, des chants et des promenades, comme autant d'éléments d'une « nouvelle méthode » pédagogique, s'opposant à la férule de l'ancienne discipline axée sur les fautes et les punitions. Ici, une forme de méthode anti-lassalienne se dégage en creux de ce que dit Paumier :

Autrefois on se servait beaucoup d'un instrument que rappellent assez bien les cordes nombreuses qui ornent la salle. Aujourd'hui, nous laissons les fouets pour les animaux, et nous avons pour les enfants des fêtes, des chants, des promenades, etc. Cette méthode paraît préférable, car les enfants n'ont plus peur de leurs maîtres (Paumier 1858, p. 131).

La radicalité de Gauthey qui voulut que soit proscrit le mot de *punition* qui devait rester inconnu dans « une bonne École du dimanche » (Gauthey, 1858, p. 163), montre sa « foi » dans une forme d'enseignement autre que celle promue par les lassaliens réputés pour la distance instaurée entre le maître et l'élève et la sévérité des châtements établis. La fête n'est en tout cas pas le lieu de la sanction mais de la joyeuse récompense pour tous.

La description de cette « récréation estivale », telle que Gauthey en brosse le tableau souligne à nouveau la fonction de la joie qui nourrit et se nourrit des rapports humains amicaux dans un cadre naturel « rustique » et minimaliste :

Après ce repas auquel la gaieté de l'enfance, les scènes rustiques et l'affection chrétienne donne un charme difficile à décrire, on laisse aux élèves un peu plus de liberté. Ils commencent à faire des jeux, à cueillir des fleurs ; la plaine retentit de leurs cris, et les assistants se joignent de cœur à ces plaisirs rendus plus doux par la sagesse. [...] Ce genre de récompense a le grand avantage de ne causer ni jalousie, ni récriminations ; tous sont contents, tous ont été heureux ensemble (Gauthey, 1858, p. 184, 185.).

²⁴ « Sortie champêtre de l'École du dimanche d'Orthez derrière sa bannière », Archive transmise le 18 avril 2013, par M. Robert Darrigrand, Président de l'association du musée Jeanne-d'Albert, musée d'histoire du protestantisme béarnais à Orthez.

²⁵ Thomas Cook, organise en 1841 la première excursion en train pour une journée (20 km) de Leicester à destination de Loughborough.



Figure 22 : « A day in the country, pour encourager les autres » (Hall, 1885, p. 641)

Domine dans cette fête la **dimension communautaire** et le **caractère familial** sans étouffer l'expression individuelle mais pour contribuer à la joie de chacun dans le groupe. Les étendards en sont des marques identitaires significatives.

Mais le « système de récréation » s'oppose à l'idée d'un espace exclusivement réservé à l'activité « entre pairs ». C'est dans ce sens que Gauthey recommande même de ne pas trop s'éloigner de la ville ou du village avec les enfants, pour permettre aux parents et aux amis de venir les y rejoindre (Gauthey, 1858, p. 181).

La fête champêtre des Écoles du dimanche, qui développe le concept de *récréation* après le travail, est à rapprocher de celui de **repos ou shabbat** vétérotestamentaire. Pour commémorer la libération de l'esclavage d'Égypte (Dt 5.15) et se souvenir du Créateur qui « s'est reposé » après avoir créé le monde en « six jours » (Ex 20.11).

Ce devait être un jour de joie. La reconnaissance, la commémoration et l'enseignement se déroulaient au milieu des réjouissances familiales et communautaires.

Topographie des lieux



Figure 23 : Promenade de l'école
(Albert Anker, *Der Schulsparziergang, l'école en promenade* 1872)

« La cour de récréation naturelle » désacralise l'espace éducatif ou l'ouvrant à toute la création et à tous, forts comme faibles, garçons et filles, enfants, moniteurs et parents, sans craindre certains anachronismes apparents (cf. le pasteur sautant à la corde pour encourager à se délasser, par le moyen de cette activité physique).

Ce sont les relations humaines et la grâce qui priment, contre le repli sur soi, les divisions et la compétition. Mais cette promenade dans la nature n'a rien de la kermesse de bienfaisance.

La topographie des lieux et celle des pratiques sont davantage des indicateurs du choix de « l'éducation naturelle » (Gauthey, 1839, p. 56-71) et « intégrale » (Gauthey, 1854, p. 3-5.) voire du modèle du discipulat. Mais elle n'est pas le produit d'un modèle éducatif lancastérien plutôt que simultané.

3.2. La fête de l'arbre : l'arbre dans la cour de récréation

Origine et but de la fête récréative d'hiver

Inconnue en France encore en 1855, cette fête qui a répandu la tradition germanique du sapin de Noël chez les protestants français (la crèche étant originellement le mémorial catholique) était devenue dès 1898, une institution très populaire dans les Églises protestantes, une fête également aimée des parents et des enfants (Ruolt, 2010). C'était une fête régionale. Entre Noël et Nouvel an, la « fête de l'arbre » rassemblait les enfants, leurs parents et moniteurs mais aussi amis. En 1872, à Lyon, plusieurs Écoles avaient conjugué leurs efforts et mille deux cents personnes étaient venues à la fête organisée à l'initiative de moniteurs et monitrices membres de l'UCJG²⁶.

La première fête récréative de l'année était une fête publique.

Préparée par les adultes avec les groupes d'enfants qui contribuaient au programme surtout par le chant, l'occasion de la fête était le message de l'Évangile (Wargenau-Saillens, 1947, p. 25). La joie de l'Évangile était décliné de différentes façons autour d'un arbre symbolique, sorte de « leçon de choses huguenote ». À Lyon, en 1872, deux arbres avaient même été dressés.

La scénarisation de l'illumination de l'arbre, que prend grand soin de détailler Gauthey (1858, p. 179 sq.), attirait un peu à la manière d'un feu d'artifice aujourd'hui, sauf que là c'était le sens et non l'esthétique pure qui devait frapper les

²⁶ En France, l'UCJG a souvent été un vivier de moniteurs pour les Écoles du dimanche

personnes²⁷. Certaines écoles récompensaient à cette occasion les plus assidus de ses élèves, rappelant le modèle d'émulation des Jésuites. Mais le plus souvent des cadeaux modestes étaient offerts pour encourager les enfants présents, sans qu'il y ait nécessairement de lien nécessaire avec une performance. À Lyon, c'étaient surtout des traités que l'on avait offerts, et à tous. Ailleurs des livres, des fruits, des chaussures, des canifs... selon le contexte. Ce qui importait plus que les cadeaux c'étaient les paroles d'approbation et d'encouragement du maître (Ruolt, 2013b, p. 223-246 ; 2013a, 18 p).

Dès 1898, à cause des dépenses exagérées et du sens du symbole qui tendait à perdre son sens primitif, les premières interrogations surgissaient, questionnant sur la légitimité de cette fête non prescrite par les Écritures (Valdez, 1899, p. 491 ; Une monitrice, 1898, p. 469).

Reprenant à son compte la parole du Christ prise comme verset emblématique du mouvement anglais à ses débuts « Laissez venir à moi les petits enfants » (Mc 19.13), pour la Société des Écoles du dimanche, le pasteur Sautter prenait position de la sorte : « L'Église est une famille agrandie et, quand j'entends parler d'exiler les enfants du foyer de cette famille, je me souviens de Jésus, reprochant à ses disciples de ne pas laisser venir à lui les petits enfants, puis appelant ceux-ci et les prenant tendrement sur ses genoux » (Sautter, 1899, p. 51). Avec une pointe polémique, le président ajoutait que pour lui, l'Église était non seulement une famille, mais une famille joyeuse où les enfants exprimaient leur joie de vivre !

Topographie des lieux

Dans les campagnes, les fêtes de l'arbre de Noël se déroulaient dans le Temple. En ville, souvent plusieurs Écoles conjuguèrent leurs efforts pour offrir une fête plus ambitieuse, occasion d'une plus grande visibilité du mouvement dans la ville. Le *Magasin des ÉdD* décrit ainsi une de ces fêtes mémorables, organisée à Paris, au Gymnase de M. Triat, où l'espace avait permis de créer l'événement et d'accueillir plus de monde :

Le jeudi 24 décembre 1857, à 7 heures et demie du soir, plusieurs Écoles du dimanche de Paris se sont réunies en séance extraordinaire dans un magnifique local, le gymnase normal de M. Triat, avenue de Montaigne, n°36 (quartier Champs-Élysées), généreusement et gratuitement offert par le directeur pour la célébration préliminaire et enfantine de la grande fête du lendemain. Il s'agissait d'un Arbre de Noël, préparé à frais communs, pour les enfants de ces écoles du dimanche (Rédacteur, 1858, p. 47).

À Lyon, pour célébrer Noël avec leurs élèves et accueillir mille deux cents spectateurs en tout, les jeunes gens et jeunes filles de l'UCJG avaient retenu une des plus grandes salles de Lyon : le Palais Saint-Pierre (actuel le Musée des Beaux-arts, un bâtiment de 14 800 m² dont 6 900 m² d'exposition). L'animateur, Ruben Saillens (1855-1942), était un employé du Crédit Lyonnais, membre de l'Église libre. Il n'avait pas dix-huit ans (Wargenau-Saillens, 1947, p. 25).

Le choix d'un gymnase ou d'un prestigieux Musée pour un culte festif, témoigne de la non sacralité des bâtiments pour les protestants. Pour eux, chaque croyant est « le temple du Saint-Esprit ». Chaque croyant a aussi libre accès à Dieu par la seule médiation du Christ, tous sont donc prêtres. Le sacerdoce universel des croyants ne distingue que les croyants des non croyants, il n'y a pas de distinction entre prêtres et laïcs.

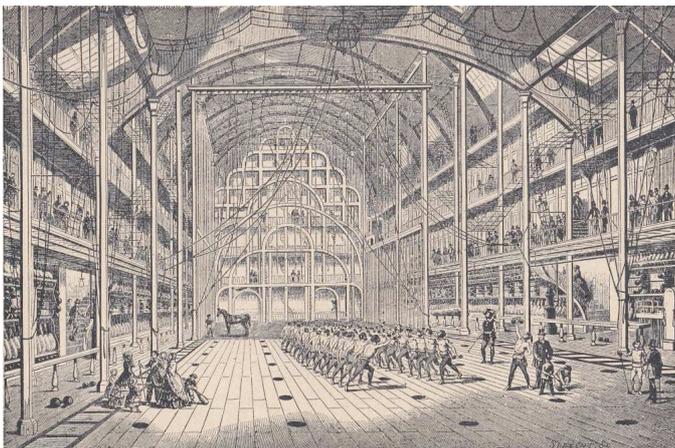


Figure 24 : Le Gymnase d'Hippolyte Triat,
36 av. de Montaigne, Paris, 1854²⁸



Figure 25 Le Palais Saint-Pierre, Lyon, 1911

Le système des récréations est de nouveau associé au caractère amical et familial des relations, mais cette fête très populaire tient plus du spectacle. Les récompenses qui y sont distribuées, bien qu'elles gênent plusieurs, font penser aux

²⁷ L'arbre vert symbolisait le croyant, présenté par le psalmiste comme un « arbre toujours vert » (Ps 1). Les lumières qui l'ornaient rappelaient, quant à elles, l'incarnation du Christ, « lumière du monde » venue dans les ténèbres (Es 9.1-2 // Mt 4.16 ; Jn 9.5 ; 8.12), ou « rayonnement de la gloire du Père » (Hb 1.3), venu révéler Dieu le Père et sauver l'homme du péché.

²⁸ « Le Gymnase d'Hippolyte Triat, 36 av. de Montaigne, Paris, 1854 », http://www.coachraoul.com/2012/06/22/hippolyte-triat-le-precursur/img_0003/ [site consulté le 7 décembre 2012]

pratiques de la pédagogie lassalienne. La joie qui est toujours l'élément moteur de ces activités récréatives fait appel à l'imaginaire, à l'esthétique et attire par l'émerveillement et les cadeaux, mais sa source et son but se veulent avoir pour centre le message de l'Évangile. Le choix des locaux est motivé par la capacité d'accueil, la visibilité publique et les relations personnelles offrant l'usage des lieux à titre gracieux !

3.3. La fête du cirque ou fête générale ou de l'Évangile : la cour de récréation XXL

Origine et but de la fête récréative du printemps

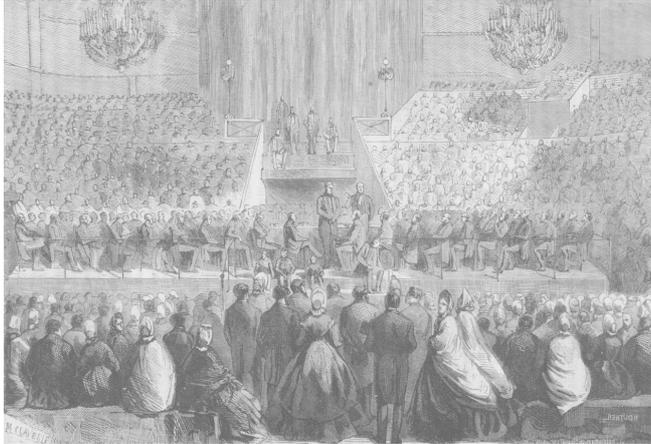


Figure 26 : Fête générale, au Cirque-Napoléon le 16 avril 1863
(Musée des Enfants, 1864, p. 161)

Cette grande fête Nationale du printemps est d'initiative américaine (Un père de famille, 1863, 132 p. ; Rédacteur, 1864, p. 162-167). Albert Woodruff était un familier des foules d'enfants, à New York, où par exemple, il était courant de réunir 28 000 enfants à ces occasions (Borel, 1864, p. 42).

La première fête avait été organisée en son honneur, le jeudi 12 mars 1857 à l'Église de l'Oratoire du Louvre, le plus grand temple de Paris d'alors pouvant contenir 1 500 personnes. C'était en guise d'au revoir et de remerciement pour son soutien au mouvement français.

Non sans *a priori* négatifs finalement la fête se commuait en « fête de l'Évangile », « fête du cirque » ou « fête générale », à l'époque où les différentes Sociétés évangéliques tenaient leurs Assemblées Générales à Paris (Un père de famille, 1863, p. 71-72, Cook, 1857, p. 103-114).

Mais il avait fallu trouver les lieux ayant une capacité d'accueil plus vaste. Le cirque Napoléon ou cirque d'hiver fut d'abord loué. Devenu trop petit avec ses 4 000 places, c'est la salle des fêtes du Trocadéro (sur l'emplacement de l'actuel Palais de Chaillot) qui fut alors retenue presque tous les deux ans²⁹. Elle pouvait contenir 5 000 personnes.

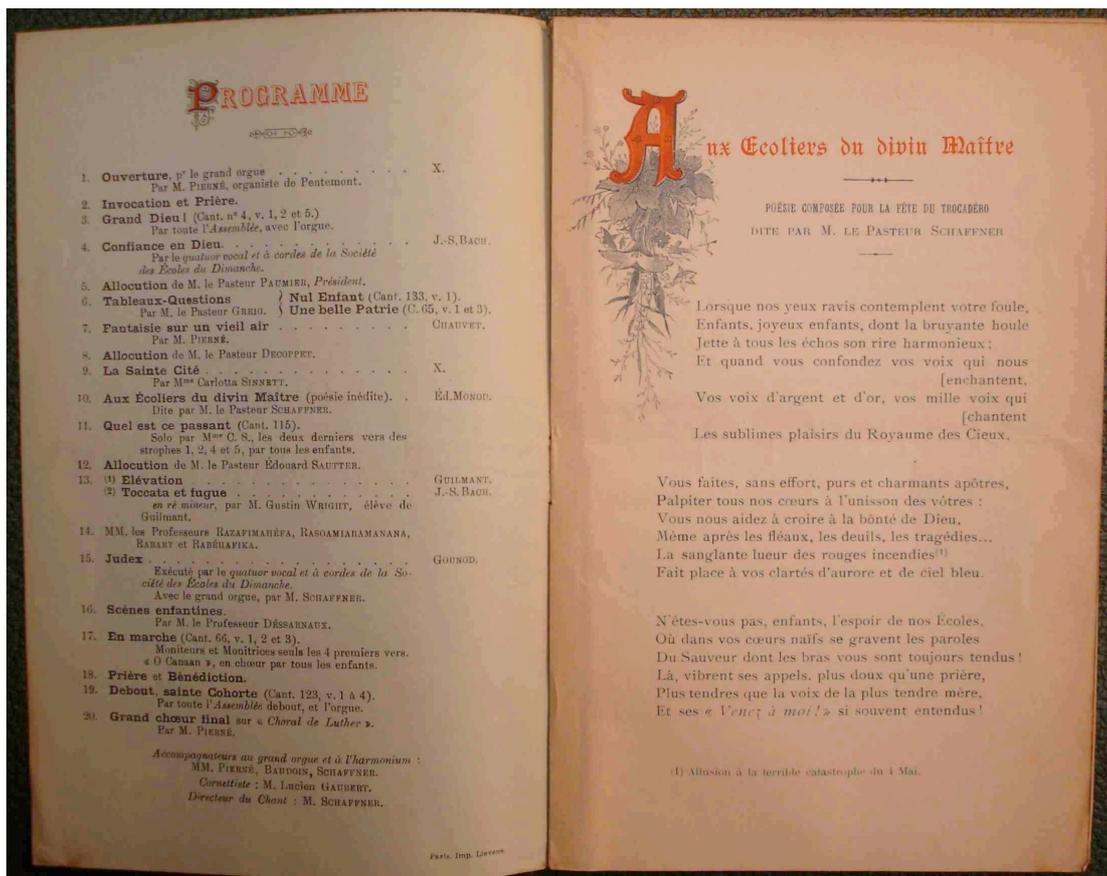
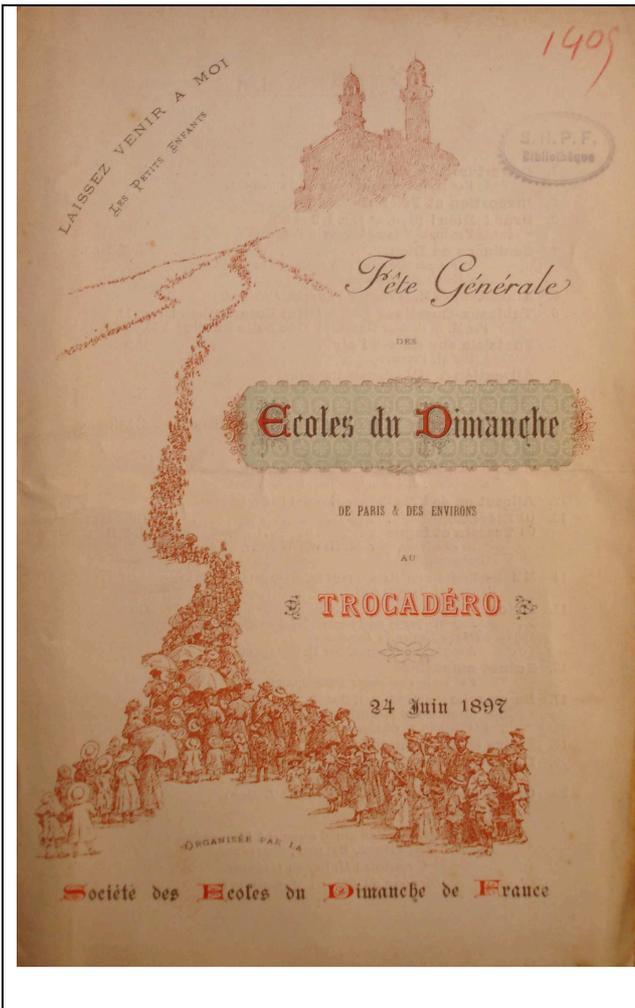


Figure 27 : Fête Générale, 24 juin 1897 (SEIPPF, SHPF)

²⁹ La fête de 1899 est ajournée en raison du décès de M. Paumier qui jusqu'à son grand âge avait manifesté un très grand intérêt pour ces grands rassemblements d'enfants (Louis Sautter. « Discours de M. L. Sautter, Président de la Société », *Assemblée Générale SÉID*, 1900, p. 10).

La couverture du programme de la Fête Générale du 24 juin 1897, confirme l'hétérogénéité du profil des participants. Un ruisseau humain constitué de plusieurs affluents de personnes, enfants et adultes, converge vers la salle des fêtes du Trocadéro. Cette image rappelait un propos d'Albert Woodruff lors de la première rencontre qui s'était tenue à l'Oratoire du Louvre³⁰.



A l'intérieur, un programme entièrement organisé par les adultes et présidé par les pasteurs, faisait alterner des parties musicales avec des allocutions adaptées aux enfants parfois interactives sous forme de questions-réponses. L'histoire stimulait l'imagination. Un élément « exotique » participait à la rencontre : le récit apporté par un missionnaire de passage ouvrait l'esprit à d'autres peuples mais aussi à la solidarité et à la générosité.

Ce programme varié se déroulait en vingt points. Vingt-trois personnes devaient intervenir, sans compter les participations d'ensemble. Parmi ces vingt-trois personnes : cinq pasteurs sont nommés³¹, ainsi que cinq professeurs (dont quatre malgaches), trois organistes³² et une femme, soliste. À chaque élément du programme est associé le nom de l'interprète et le nom de l'auteur de l'œuvre interprétée, preuve du souci de précision et de l'attention portée aux personnes.

On remarque qu'il y a peu de liturgie dans cette fête de l'Évangile. Juste une prière au début et une à la fin de la fête.

Plus de la moitié du programme est consacré à la musique ou aux cantiques, 11 points sur 20, mais une entrée peut comprendre plusieurs interventions musicales : six morceaux instrumentaux (de l'orgue surtout : S. Bach, Gounod, Chauvet...), deux interventions de solistes interviennent, l'un avec répons des enfants, interprétation d'un cantique par les moniteurs. Six chants d'ensemble complètent le programme musical.

Cinq discours prononcés par des pasteurs se succèdent : trois allocutions de pasteurs, une histoire « scènes enfantines », des professeurs malgache parlent vraisemblablement de leur pays.

Un poème composé pour l'occasion est déclamé.

Un jeu présenté par un autre pasteur : « Tableaux de question ».

Le pseudonyme « un père de famille », choisit par l'auteur qui a publié l'histoire de cette fête et l'a offerte à tous en 1863, témoigne encore du caractère familial présidant à cet « espace récréatif ». Très organisé, on est loin de la cour de récréation observée par Delalande où présidait le libre échange « entre pairs ».

Topographie des lieux

La même fête s'adapte à ce nouveau lieu non circulaire, sans que cela soit un obstacle. Ce qui change du gymnase et du musée à Lyon, c'est la location de lieux de spectacles « mondains » pour des rencontres chrétiennes où l'annonce de l'Évangile est centrale³³.

C'est la capacité d'accueil qui préside au choix du lieu, puis les finances qui imposeront le rythme bisannuel plutôt qu'annuel. Car des frais sont engagés pour cette « récréation festive » pour adultes et enfants. Elle dépasse le seul cadre

³⁰ Dès l'ouverture des portes du temple, à midi et demi, « un flot incessant d'enfants » convergea vers l'Oratoire. Cette image du flot qui coule vers le temple est celle employée par Woodruff lui-même dans son discours. En analogie avec une petite source fertilisant les abords de sa maison lorsqu'il était petit, Woodruff formait le vœu que ce flot d'enfants, à la différence du petit ruisseau de sa jeunesse, aille toujours croissant (Un père de famille, 1863, p. 72-74).

³¹ Les pasteurs : Édouard Sautter, Schaffner, Decoppet, Greig et Paumier

³² Les organistes : Guilmant, Pierné, Gustin Wright, élève de Guilmant, le pasteur Schaffner semble aussi tenir l'orgue.

³³ L'histoire se souvient que les revivalistes anglo-saxons avaient déjà inauguré cette pratique d'annonce de l'Évangile dans des lieux habituellement réservés aux spectacles « mondains ». En Angleterre, si John Wesley (1703-1791) prêchait aux foules sur les places publiques ; l'Armée du Salut annonçait l'Évangile et chantait dans les bars. Le 19 octobre 1856, le jeune (il a alors 22 ans) pasteur baptiste Charles Haddon Spurgeon (1834-1892) prêcha dans le « Surrey Music Hall », d'une capacité de 10 000 places. De 1955 à 1986, la venue en France de l'évangéliste américain Billy Graham poursuivit cette tradition dans les stades : au *Vél d'Hiv* et au Palais Omnisport de Bercy. Si l'histoire se souvient de ces pratiques, elle oublie que dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ce furent les pasteurs français, qui prêchèrent à une foule d'enfants au Cirque Napoléon, puis à la salle des fêtes du Trocadéro précédant, en nombre, l'espace d'une fête, ce que Fath surnomme « Dieu XXL – La révolution des megachurches » (Fath, 2008, 260 p.). Sur l'adoption d'une forme de prédication non lues par les précurseurs du Réveil en France, voir (Ruolt, 2012 b, p. 703-741).

des Écoles du dimanche, mais illustre le besoin ressenti par les adultes **d'achever les travaux** des différentes Assemblées Générales **avec un temps « récréatif »**. Il s'agit d'une grande « fête de famille » de toutes les œuvres protestantes.

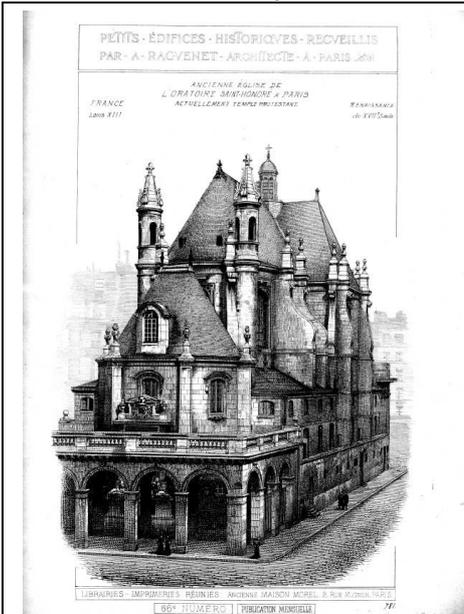


Figure 28 : L'Oratoire du Louvre³⁴



Figure 29 : L'Oratoire du Louvre en 1885³⁵



Figure 30 : Enseignement du pasteur Frédéric Monod, à l'École du Dimanche de l'Oratoire du Louvre (1822), [S.H.P.F.](#)

- La première fête, en l'honneur de la visite d'Albert Woodruff, s'était déroulée à l'Église de l'Oratoire du Louvre, mais les 1 500 places ne suffirent pas à accueillir tout le monde. Le rapport parle de 1 858 élèves présents à Paris, représentant 24 écoles et 6 dénominations³⁶. Aux 500 instructeurs et parents, il fallait encore ajouter les 2 000 enfants venus spontanément sans conducteurs ni pasteurs mais encore un public venu en foule qu'il fallut maintenir dehors, vu le manque de place (Un père de famille, 1863, p. 71).

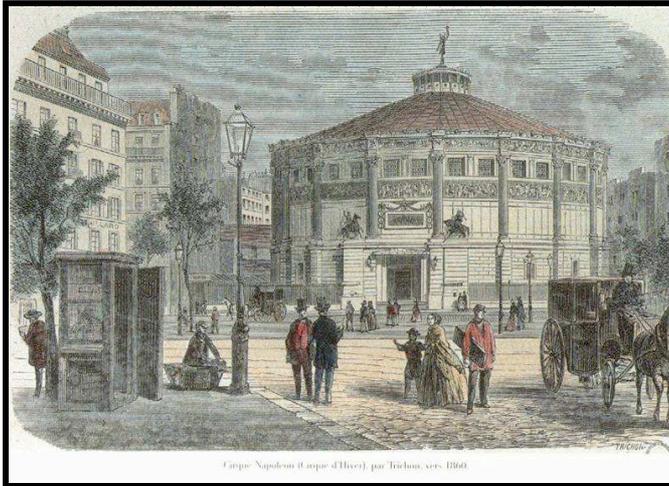


Figure 31 : Le Cirque-Napoléon, Paris, 1860³⁷

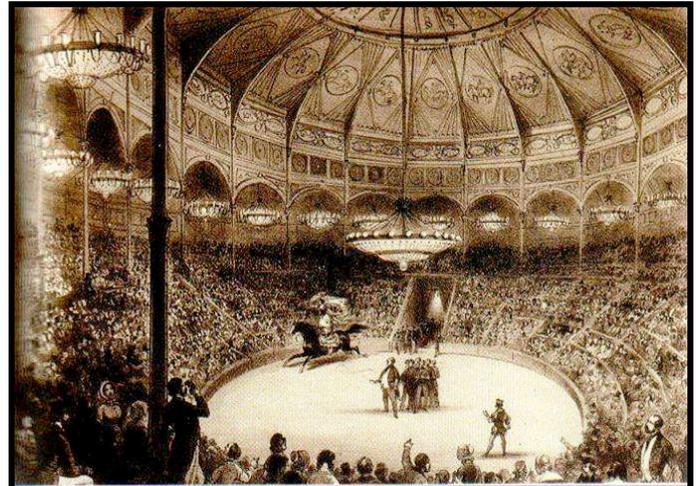


Figure 32 : Le Cirque-Napoléon III inauguré en 1852³⁸

- La fête du jeudi 16 avril 1863, cinq cents pasteurs de France et des alentours étaient réunis sur l'estrade, montrant l'importance qu'ils accordaient à ces rencontres suscitant l'intérêt bien au-delà des groupes d'enfants (Un père de famille, 1863, p. 94). Le 16 avril 1875, les musiciens du 68^e régiment d'infanterie de ligne, sur l'invitation du Gouverneur de Paris, viennent prêter main forte à cette fête de l'enfance. La police intervient aussi pour assurer la bonne organisation des choses dès 1858 (AG SÉdD 1875 et 1858, p. 39).

³⁴ Grevire, <http://oratoiredulouvre.fr/images/documents-historiques/19e-ir1-sud.jpg> [site consulté le 14 août 2013].

³⁵ Gravure de L'Oratoire du Louvre en 1885, à l'occasion du bicentenaire de la révocation de l'Édit de Nantes, <http://oratoiredulouvre.fr/images/documents-historiques/19e-revocation.jpg> [site consulté le 14 août 2013].

³⁶ Église réformée : 9 écoles, 982 élèves ; Église luthérienne : 5 écoles, 512 élèves ; Églises indépendantes : 6 écoles, 287 élèves ; Église wesleyenne : 2 écoles, 35 élèves ; Église anglicane : 1 école, 30 élèves ; Église baptiste : 1 école, 12 élèves (Cook, 1857, p. 105).

³⁷ Alain Fabre, *Cirque Napoléon*, http://butler.cc.tut.fi/~fabre/ratsastajat/BAUCHER_FR/CirquedHiver_tiedostot/image015.jpg [site consulté le 7 décembre 2012].

³⁸ Fichot, Lithographie du *Cirque Napoléon*, site Alain Fabre, http://butler.cc.tut.fi/~fabre/ratsastajat/BAUCHER_FR/CirquedHiver_tiedostot/image003.jpg [site consulté le 7 décembre 2012].



Figure 33 : Palais du Trocadéro, construit pour l'Exposition Universelle de 1878, remplacé en 1937 par le Palais de Chaillot

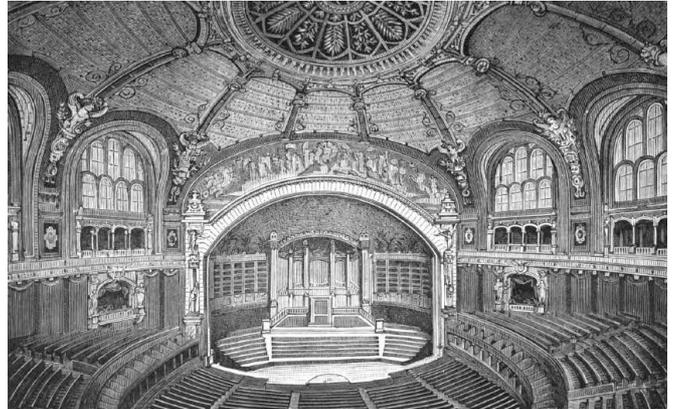


Figure 34 : Palais du Trocadéro, vue de la salle des fêtes, prise d'une des tribunes (Morel, 1878, figure 10, p. 44)

- Le rapport de Louis Sautter, pour l'exercice 1890-1891, s'ouvre sur la Fête qui avait réuni le 5 juin 1890, au Trocadéro, 3 500 enfants des ÉdD des diverses Églises et de la Mission Mac-All. C'est une rencontre qui s'est déroulée selon le même modèle que celle du Cirque d'Hiver, avec son caractère festif marqué par le chant, un appel missionnaire et des exhortations à vivre pour le Christ.

Conclusion : « Montre-moi ta cour de récré, je te dirai qui tu es... »

Le moniteur, extension de la famille protestante et non d'une institution

Dans l'école de Ferry qui sépare le « territoire du maître », la classe, du « territoire du père » ; la maison, la cour de récréation se présente alors comme un « territoire de l'entre-deux », un sas destiné à l'enfant-citoyen, surveillé par le maître (Règlement scolaire du 18 janvier 1887, articles 8, 9 et 10 ; Arrêté du 29 décembre 1888, articles 6, 7 et 8) mais fermé aux parents.

La brièveté de l'École du dimanche, comparée à l'école de semaine, ne suffit pas à justifier l'absence de cours de récréation dédiée à la libre expression des enfants, car pourquoi les plans bien pensés de l'école à New York l'ignorent-ils ? Les Écoles du dimanche cherchaient par exemple toutes à avoir une bibliothèque dans leurs murs, à des fins éducatives. Elles auraient pu imaginer un lieu pour la socialisation des enfants par eux-mêmes si tel avait été leur vision de l'homme. Nous avons montré que cette communauté éducative protestante était très englobante. Ce sont les relations idéales au sein de la famille qui servaient de modèle aux relations à nourrir au sein de l'école. Le moniteur était un substitut parental pour l'enfant, comme le maître de l'école de Ferry était d'abord un serviteur de l'État. L'école était un prolongement de la famille, là où Ferry voyait l'école comme un prolongement de l'État et où avant, les écoles catholiques voyaient l'école comme un prolongement de l'institution religieuse. Parmi les fonctions du moniteur, en plus de tenir son groupe, c'était de visiter les familles chez elles, de connaître l'environnement dans lequel évoluait les enfants. Cette proximité était possible, du fait que les moniteurs et les parents acceptaient de partager les mêmes idées et les valeurs, là où l'école de Ferry était plus souvent en conflit avec les familles en ce qu'elle bousculait l'idée que se faisaient de nombreux parents de la société.

Le point fixe de l'équilibre et de la cohésion : les idées et des valeurs partagées

C'est l'autre spécificité des Écoles du dimanche : son point d'équilibre et de garant de la cohésion. Il est extérieur à toute institution humaine. Il n'est ni pédo-centré, ni maestro-centré, ni même ecclesio-centré. Il repose l'enseignement biblique à comprendre et met l'Alliance scellée par le Christ au centre. De ce fait, la vision de la société est celle où chaque être humain se sait dépendre du Créateur et ne cherche pas l'autonomie, ce qui serait marcher dans les pas des premiers ancêtres de l'humanité qui, selon les premières pages de la Bible, ont assouvi leur soif d'autonomie en désobéissant au Créateur. La création d'un lieu dédié aux seuls enfants semble presque un anachronisme. Une fraternité fondée dans la personne du Christ, unifie le genre humain au-delà des frontières favorisant la mixité sociale, des sexes des âges et des performances. Le mouvement initial de Robert Raikes avait été de conduire les enfants livrés à eux-mêmes de la rue, dans une famille. L'École du dimanche cherche à transmettre les valeurs d'une société chrétienne protestante.

La récréation, comme re-création, représentant un modèle social idéal

Bien vivante et présente dans les Écoles du dimanche, malgré l'absence de « territoire dédié », la récréation y est érigée en un « système » intégré au processus éducatif naturel pour restaurer et donner de l'élan. Le système des récréations met l'accent sur la socialisation intergénérationnelle et les relations joyeuses et heureuses, où il n'y a pas de place pour la punition. Elle reflète la vision de la société idéale de ses promoteurs. Si ce n'est pas le choix du modèle d'éducation lancastérien qui est décisif, les acteurs du mouvement déclarent avoir fait le choix d'un « nouveau modèle pédagogique » qui s'écarte du modèle simultané. S'il s'agit d'une méthode éducation active et « pananthropique », ou intégrale comme la désigneront plus tard les promoteurs de l'éducation nouvelle, la récréation s'inscrit dans le processus naturel de développement de la personne où une forme de modèle du discipulat prime. Les plus avancés interviennent comme des pairs auprès des plus jeunes, qui deviendront à leur tour des moniteurs. C'est à ce niveau de l'intergénérationnel que se vit l'apprentissage à l'humanisation entre pairs, dans le groupe d'école formel, comme dans

l'espace récréatif non-formel et au-delà dans l'informel des visites et des temps partagés entre moniteurs, enfants et familles, en particulier à l'occasion de la fête champêtre. En cela le système des récréations est l'expression d'un modèle social idéal où l'harmonie entre les différentes personnes donne de l'élan et restaure.

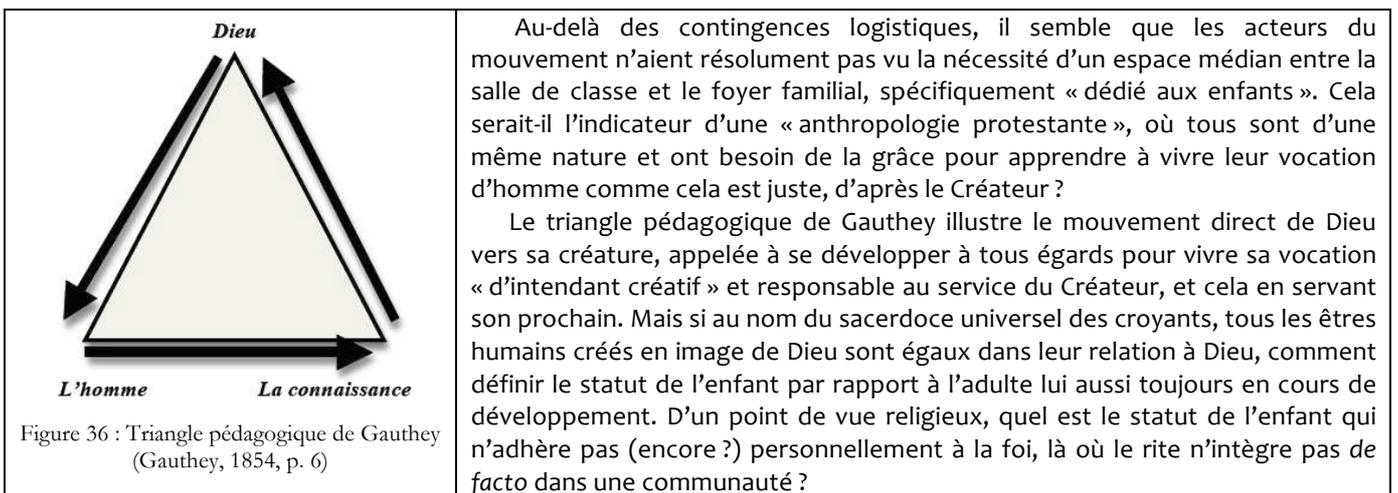
Quel statut social personnel pour l'enfant ?

Mais quelle place reste-t-il pour d'individualité, la solitude voir le silence dans ce système ? Serais-ce une marque du protestantisme qui a toujours valorisé le service et rejeté la vie d'ermitte ou l'existence monacale contemplative ?

Le statut personnel de l'enfant se pose dans cette approche de la société. Une statistique sémantique mériterait d'être affinée et analysée, c'est celle portant sur l'usage des mots « enfant » et « élève » sous la plume de Gauthey. Pour désigner l'instituteur en formation, Gauthey applique toujours le terme d'élève. Autrement c'est le mot enfant qui désigne le plus souvent le jeune enfant scolarisé

Nombre d'occurrences des mots :	Enfant (570)		Élève (494)	
	Enfant	Enfants	Élève	Élèves
dans les ouvrages pédagogiques de Gauthey suivants :				
(1833) <i>Des changements à apporter au système de l'instruction primaire dans le Canton de Vaud,</i>	7	0	2 pour les élèves-régents	7 pour les élèves-régents
(1839). <i>De l'École Normale du canton de Vaud, depuis sa fondation en 1833 jusqu'à aujourd'hui</i>	32	12	32 pour les élèves-régents	100 pour les élèves-régents
(1854). <i>De l'éducation ou principes de pédagogie chrétienne, t. 1</i>	100	100	100	74
(1858). <i>Essai sur les écoles du dimanche, Ouvrage couronné par le Comité des écoles du dimanche de Paris</i>	57	87	25	54
(1860). <i>De la vie dans les études ou Essai sur les moyens d'exciter la jeunesse du travail et de lui inspirer l'amour de ces devoirs,</i>	30	40	27	24
(1861). <i>Le Délassement après le travail, ou Essai sur les récréations de l'enfance et de la jeunesse,</i>	48	57	23	26

Figure 35 : Usage des termes Enfant(s) et Élève(s) dans les écrits pédagogiques de Gauthey³⁹



Mais au-delà des valeurs, pourquoi ce besoin universel et intemporel de récréation, que Gauthey dit nécessaire à la santé, à moins d'être malade ? Une autre organisation des études ou du travail pourrait-elle les rendre inutiles, ou font-elles partie intégrante d'un processus d'éducation naturel, tout au long de la vie ? *in fine* si le travail c'est la santé, la récréation après le travail serait-ce la conserver ?

³⁹ Usage des termes Enfant(s) et Élève(s) dans les écrits pédagogiques de Gauthey d'après un comptage automatique effectué sur la version numérisée de l'ouvrage et le moteur de recherche google.

Iconographie

- Anker, Albert (1872). *Der Schulspaziergang, l'école en promenade*.
- Blockhors (1891). « Fête de Noël, Luther en famille » *L'Ami de la Maison*, n° 12, Décembre 1891, p. 48.
- Deuxième École régulière, Classe de Mme Mary Critchley Saouthgate street, reprenant le flambeau après le décès de Mme King qui succéda à Mme Sarah Meredith, <http://www.ctkchurch.net/SundaySchool.htm> [consulté le 10 juin 2009].
- Dowling, Robert, (1827-1886). *Origine des Écoles du Dimanche*, Quartier Hare LANE Gloucester 1780, National Gallery of Australia, 1880.
- École du dimanche méthodiste en Corée, méthode des groupes entre 1908 et 1922, Col Taylor, http://www.usc.edu/libraries/archives/arc/libraries/eastasian/korea/resources/taylor_images/Box45num48.jpg [site consulté le 4 juin 2010].
- Fabre, Alain, *Cirque Napoléon*, http://butler.cc.tut.fi/~fabre/ratsastajat/BAUCHER_FR/CirquedHiver_tiedostot/image015.jpg [site consulté le 7 décembre 2012].
- Fête du Cirque (1864). Cirque-Napoléon ou d'Hiver, bvd des Filles-du-Calvaire, Paris, *Musée des enfants*, n° 2, 1864, p. 161.
- Fichot, Lithographie du *Cirque Napoléon*, Alain Fabre, http://butler.cc.tut.fi/~fabre/ratsastajat/BAUCHER_FR/CirquedHiver_tiedostot/image003.jpg [site consulté le 7 décembre 2012].
- Gauthey, Louis-Frédéric François (v.1835). *Portrait de Louis-Frédéric François Gauthey (1795-1864)*, Archives du Canton de Vaud, K XIII 377/224, N° 101; T 148/1.
- Gravure de L'Oratoire du Louvre (1885), <http://oratoiredulouvre.fr/images/documents-historiques/19e-revocation.jpg> [site consulté le 14 août 2013].
- Hall, Sydney P. (1885). « A day in the country, pour encourager les autres », *The Graphic*, 20 juin, 1885, p. 641.
- Intérieur du Palais du Trocadéro 1878-1937, *Le Palais du Trocadéro: le coteau de Chaillot, le nouveau palais, les dix-huit mois de travaux, renseignements techniques*, Exposition universelle de 1878, Paris V. A. Morel, 1878, figure 10, p. 44 ; <http://upload.wikimedia.org/wikipedia/en/0/04/Palais-du-Trocadero-Salle-des-Fetes.png> [site consulté le 7 décembre 2012].
- Le Gymnase d'Hippolyte Triat, 36 av. de Montaigne, Paris, 1854, http://www.coachraoul.com/2012/06/22/hippolyte-triat-le-precursur/img_0003/ [site consulté le 7 décembre 2012]
- « Logo Ragged Schools » (1849). *Ragged School Union Magazine*, vol. 1, 1849, gravure p. I
- Paull, H.B. (Mrs), *Robert Raikes and his scholars*, Londres, The Sunday School Union, 1880, p. 1.
- Saint-John (1868). Photo et plans de l'école du dimanche à New York, <http://www.spoonercentral.com/RS/StJohns.html> [site consulté le 7 décembre 2012].
- « Salle d'école du dimanche », Exeter Street Church Hall, Brighton (UK) (1877), collection privée St Luke's Prestonville, http://www.mybrightonandhove.org.uk/page_id__10293_path__0p214p220p.aspx [site consulté le 12 août 2013]

Bibliographie des auteurs cités

- Booth, Frank (1980). *Robert Raikes of Gloucester*, Nutfield, Redhill, Surrey, National Christian Education Council, Robert Denholm, 1980,
- Borel, Edouard (1864). *Statistique des associations protestantes religieuses et charitables de France suivie d'un tableau des lieux de culte, écoles, &c. de toutes les Églises protestantes de Paris*, Paris, Ch. Maréchal, 1864.
- Bottin, Yves, Delaunay, Michel, Henrich, Sonia, (2000). « L'Aménagement des rythmes scolaires à l'école primaire » Rapport de l'Inspection générale de l'éducation nationale, janvier 2000.
- Brougère Gilles, Bézille, Hélène (2007). « De l'usage de la notion d'informel dans le champ de l'éducation », *Revue française de pédagogie*, n° 158, janvier-février-mars 2007, p. 117-160.
- Bugnard, Pierre-Philippe (2004). « La note, invention des Temps modernes », in *Formation et pratiques d'enseignement en questions*, n° 1, 2004, p. 89-95.
- Bugnard, Pierre-Philippe (2006). *Le temps des espaces pédagogiques, De la cathédrale orientée à la capitale occidentée*, PUN, Nancy.
- Bugnard, Pierre-Philippe (2007). « Le temps des espaces pédagogiques », *Rassegna di pedagogia*, LXV 1-4, Pise-Rome, Serra, 2007, p. 85-102.
- Buisson, Ferdinand (1911), « Récréation », Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, Paris, Hachette
- Chabrand, David César (1817). *Des Écoles du Dimanche de leur importance et de la manière de les diriger*, n° 84, Toulouse, imprimerie Navarre.
- Chalmel, Loïc (2002). *Histoire et histoires : continuité et rupture de la pédagogie en Europe*, Habilitation à Diriger les Recherches). Université du Rouen, 2002
- Clade, Jean-Louis (2007). *Mémoire d'instituteurs dans le Doubs : au temps de Jules Ferry*, Yens sur Morges, Cabedita, 2007
- Comité des écoles du dimanche (1827). *Alphabet des Écoles du dimanche*, Paris, Comité des Écoles du Dimanche.
- Conseil de l'Europe (2002). *Repères - Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes*, Brander, P. et al. , Conseil de l'Europe.
- Cook, Jean-Paul (1856). « Conférence n° 12, « Préparation en commun d'une leçon biblique, 5 juin 1856 », *Magasin des Écoles du Dimanche*, 1856, p. 193-194
- Cook, Jean-Paul (1857). « Une fête des Écoles du Dimanche de Paris », *Magasin des Écoles du Dimanche*, 1857, p. 103-114
- Darrigrand, Robert (sd). « sortie champêtre de l'École du dimanche d'Orthez », Archive transmise le 18 avril 2013, Association du musée Jeanne-d'Albert, musée d'histoire du protestantisme béarnais à Orthez.
- Delforge, Frédéric (1985). *Les petites écoles de Port-Royal (1637-1660)*, Paris, Cerf.
- Dumazedier, Joffre (1962). *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Seuil, Paris, 1962, 319 p
- Duruy, Victor (1864). « Circulaire du 10 mai 1864 », *Circulaires et instructions officielles relatives à l'instruction publique*, 1865-1869, Paris, Dalalain, université de France, 1870, p. 114-115.
- Duruy, Victor (1866). « Circulaire du 25 septembre 1866 », *Circulaires et instructions officielles relatives à l'instruction publique*, 1865-1869, Paris, Dalalain, université de France, 1870, p.410-411
- Fath, Sébastien (2008). *Dieu XXL – La révolution des megachurches*, Paris, Autrement.
- Gauthey, Louis-Frédéric François (1833). *Des changements à apporter au système de l'instruction primaire dans le Canton de Vaud*, Frères Blanchard
- Gauthey, Louis-Frédéric François (1839). *De l'École Normale du canton de Vaud, depuis sa fondation en 1833 jusqu'à aujourd'hui*, Lausanne, M. Ducloux.
- Gauthey, Louis-Frédéric François (1849). « Discours du Directeur de l'École Normale de Courbevoie », *Assemblée Générale de la SEIPPF*, 28 avril 1849.
- Gauthey, Louis-Frédéric François (1852). « Discours du Directeur de l'École Normale de Courbevoie », *AG SEIPPF*, 1852, p. 18-19.
- Gauthey, Louis-Frédéric François (1854). *De l'éducation ou principes de pédagogie chrétienne*, t. 1, Paris, Meyruéis
- Gauthey, Louis-Frédéric François (1856). *De l'éducation ou principes de pédagogie chrétienne*, t. 2, Paris, Meyruéis.
- Gauthey, Louis-Frédéric François (1858). *Essai sur les écoles du dimanche, Ouvrage couronné par le Comité des écoles du dimanche de Paris*, Paris, SÉdD.
- Gauthey, Louis-Frédéric François (1859). *De Zondagschool*, trad D. Chantepie de la Saussaye, Amsterdam, Høveker
- Gauthey, Louis-Frédéric François (1860). *De la vie dans les études ou Essai sur les moyens d'exciter la jeunesse du travail et de lui inspirer l'amour de ces devoirs*, Paris
- Gauthey, Louis-Frédéric François (1861). *Le Délassement après le travail, ou Essai sur les récréations de l'enfance et de la jeunesse*, Paris, C. Meyruéis.

- Gerbod, Paul (1999). « Les rythmes scolaires en France : permanences, résistances et inflexions », *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1999, t. 157/ 2, p. 447-477.
- Harris, J. Henry (1899/1928). *Robert Raikes the man who founded the Sunday school*, Londres, Sunday School Union.
- Jaulmes-Cook, Sully (1863). *L'École du dimanche, système des groupes : organisation et avantages de ce système, réponse aux objections*, Lausanne, Bridel.
- Jouve, Michèle, Jouve, Franck, (2009). *Récréations : Le meilleur de l'école*, coll. Madeleines, Paris, Chronique.
- Langenhagen, Paul de (1883). *L'École du dimanche*, Paris, thèse bachelier en théologie, Paris Ch Noblet.
- Lelièvre, Matthieu (1888). « Chronique », *Journal des Écoles du Dimanche*, juillet, 1888, p. 12-14.
- Mallison, Vernon (1981). « L'éducation en Grande-Bretagne », Gaston MIALARET, Jean VIAL(Ed), *Histoire Mondiale de l'éducation*, 1515 à 1815, t. 2.
- Monod Gustave [médecin 1803-1890] (1890). *La famille Monod portraits et souvenirs*, Paris, imprimé comme manuscrit, Strasbourg, Imp G. Fischbach, 1890.
- Monod, Gustave [Philosophe 1885-1968] (1868). « Les classes nouvelles 1, 1945 : création des classes nouvelles », *Les Cahiers pédagogiques*, n°78, 1968, p. 12-14.
- Monod, Wilfred (1904). *L'instruction religieuse à l'école du dimanche*, « Rapport du Synode du Havre en mai 1902 », Vals-les-Bains, Aberlen,
- Paumier, Henry (1858). « Assemblée générale de la SÉD », *Magasin des Écoles du Dimanche*, 1858, p. 131
- Rédacteur (1858). « Fête de Noël au Gymnase de M. Triat : Le jeudi 24 décembre 1857 à Paris », *Magasin des Écoles du Dimanche* 1858, p. 47
- Rédacteur (1864). « La fête des écoles du dimanche de Paris », *Musée des enfants*, n° 2, 1864, p. 162-167
- Rice, Edwin Wilbur (1917). *The Sunday-School Movement and the American Sundays-School Union 1780-1917*, Philadelphie, ASSU, 1917, p. 42 sq.
- Ruolt, Anne (2010). « L'arbre de Noël, ou la "leçon de chose protestante" » *Réforme* 23 décembre 2010
- Ruolt, Anne (2011a). « Du rôle des fêtes et de la joie comme moyens d'exciter la jeunesse à l'étude et de lui inspirer l'amour de l'école : le cas des Écoles du Dimanche françaises du XIX^e siècle » : *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses*, t. 91, 4/2011, p. 525-548.
- Ruolt, Anne (2011b). « Du rôle éducatif précurseur au XIX^e siècle, du Comité d'Encouragement des Écoles du Dimanche (1826-1828), en faveur de l'instruction religieuse et primaire des protestants de France ». *Rassegna di Pedagogia*, LXIX/3-4/2011, p. 305-330
- Ruolt, Anne (2011c). « Laurent Cadoret (1770-1861) et l'École du dimanche à Luneray (1814) : les prémices de la renaissance des écoles protestantes en France », *Penser l'éducation*, n° 30 décembre 2011, p. 52-71.
- Ruolt, Anne (2011d). « Louis Frédéric François Gauthey (1795-1864), pasteur et pédagogue » : *Théologie Évangélique*, t. 2, 2011, p. 183-202.
- Ruolt, Anne (2012a). « L'École Républicaine est-elle le fruit des idées et de valeurs protestantes ? », *Recherches en Éducation*, n° 14, septembre 2012, p. 110-127
- Ruolt, Anne (2012b). « Le pasteur Laurent Cadoret (1770-1861) et une de ses œuvres : l'École du dimanche de Luneray », *BSHPF*, 4^e trim/ 2012., n° 158, p. 703-741
- Ruolt, Anne (2012c). *L'École du dimanche en France au XIX^e siècle, pour croître en sagesse et en grâce*, collection religion – sciences humaines, Paris, l'Harmattan, 2012, 293 p., publié à partir des travaux de thèse dirigée par Loïc Chalmel et soutenue à Rouen en 2010.
- Ruolt, Anne (2013a). « Le système des récompenses et des peines selon L.-F.F. Gauthey (1795-1864) », *Padagogica Historica International Journal of the History of Education*, n° 49, (juillet online, septembre papier/2013), 18 p
- Ruolt, Anne (2013b). « Petite histoire des récompenses : l'approche protestante de L.-F.F. Gauthey (1795-1864) », *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuse*, t. 93, 2/2013, p. 223-246 ;
- Ruolt, Anne (2013c). *Louis-Frédéric François Gauthey (1795-1864) pasteur et pédagogue, pour une pédagogie pananthropique*, collection « Pédagogie, crises, mémoires, repères », Paris, l'Harmattan, 2013, p. 40-31.
- Sautter, Louis (1899). « Les Arbres de Noël », *Journal des Écoles du Dimanche*, 1899, p. 49-53
- Sautter, Louis (1900). « Discours de M. L. Sautter, Président de la Société », *Assemblée Générale SÉdD*, 1900, p. 10.
- Société des Écoles du Dimanche (1854). *Alphabet des Écoles du dimanche*, Paris, SED.
- The Gentleman's magazine*, V. 4, janvier 1788, p. 203-209,
- Un père de famille (1863). « Cirque Napoléon, les fêtes des écoles du dimanche », in *Les cirques*, Paris, Société des écoles du dimanche, 1863, p. 72.
- Un père de famille, « Cirque Napoléon, les fêtes des écoles du dimanche », in *Les cirques*, Paris, Société des écoles du dimanche, 1863
- Une monitrice (1898). « Notre enquête sur les arbres de Noël », *Journal des Écoles du Dimanche*, 1898, p. 469
- Valdez, Albert (1899). « Lettre d'Argenteuil, le 8 novembre 1899 sur les fêtes de l'arbre de Noël », *Journal des Écoles du Dimanche*, 1899, p. 490-491
- Wargenau-Saillens (1947). Madeleine, R et J Saillens évangélistes, Paris, Les Bons Semeurs.
- Woodruff, Albert (1864). *De la meilleure organisation des Écoles du dimanche comme auxiliaire du ministère évangélique*, Paris, Société des Écoles du dimanche.

Annexes

Fête générale, des écoles du dimanche de Paris et environs au Trocadéro, le 24 Juin 1897

1. Ouverture, P ^r le grand orgue	
par M. Pierné, organiste de Pentemont	
2. Invocation et Prière.	
3. Grand Dieu ! (Cant. n° 4, v. 1, 2, et 5).	
4. Confiance en Dieu	
Par le quatuor vocal et à cordes de la Société des Écoles du Dimanche	
5. Allocution de M. le Pasteur Paumier, <i>Président</i> .	
6. Tableaux-Question	Nul Enfant (Cant. 133, v. 1)
par M. le Pasteur Greig	Une belle Patrie (C. 65, v. 1 et 3)
7. Fantaisie sur un vieil air	Chauvet
par M. Pierné	
8. Allocution de M. le Pasteur Decoppet	
9. La Sainte Cité	
par Mme Carlotta Sinneit	
10. Aux Écoliers du divin Maître (poésie inédite)	Éd. Monod
dite par M. le Pasteur Schaffner	
11. Quel est ce passant (Cant. 115)	
Solo par Mme C. S., les deux derniers vers des strophes 1, 2, 4 et 5, par tous les enfants.	
12. Allocution de M. le Pasteur Édouard Sautter	
13. Élévation	Guilmant
Toccata et fugue	J.-S. Bach,
en ré mineur	par M. Gustin Wright, élève de Guimant
14. MM. les professeurs Razafimahéfa, Rasoamiaramanana ; Rabary et Rabéhafika	
15. Judex	Gounod
Exécuté par le quatuor vocal et à cordes de la Société des Écoles du Dimanche	
Avec le grand orgue, par M. Schaffner.	
16. Scènes enfantines	
Par M. le Professeur Déssarnaux.	
17. En marche (Cant. 55., v.1, 2 et 3).	
Moniteurs et Monitrices seuls les 4 premiers vers.	
« O Canaan », en chœur par tous les enfants.	
18. Prière et Bénédiction.	
19. Debout, sainte Cohorte (Cant. 123, v. 1 à 4).	
Pour toute l'Assemblée debout, et l'orgue.	
20. Grand chœur final sur « Choral de Luther ».	
Par M. Pierné.	

Accompagnement au grand orgue et à l'harmonium=

MM. Pierné, Baudoin, Schaffner.

Carnettoste : M. Lucien Gaubert.

Directeur du Chant : M. Schaffner.

Synthèse du programme de la fête (détails combinés du rapport de Cook publié dans le MagÉdD, celui publié à l'occasion de l'AG)

Jeux d'orgues

Cantique n°40

Prière M. le pasteur Ladevèze

Invocation (pasteur Montandon)

Cantique : « Jésus pense à nous »

Lecture biblique : Mat 21.12-16 et prière (pasteur Armand-Delille)

Discours d'ouverture (pasteur Montandon)

Discours aux enfants puis aux moniteurs de M. Woodruff

Lecture faite par le pasteur Paumier d'une lettre d'une élève de Paris

Cantique : « l'École du Seigneur »

Discours du pasteur Frédéric Monod

Quelques mots de M. Miller d'Halifax

Cantique : « Enfants savez-vous ? »

Témoignage de M. Cazalis, ancien missionnaire directeur de la maison des missions de Passy

Cantique : « Une belle patrie »

Prière (pasteur Hocart)

Bénédiction (pasteur Montandon)

(J.-P. COOK, « Nos A. G. », MagÉdD, 1858, p. 130).

Figure 37 : Retranscription du programme de la première fête des ÉdD, du 12 mars 1857, à l'Oratoire

Duruy (circulaire du 10 mai 1864) p. 114-115

Récréations. — Les récréations sont-elles assez nombreuses et convenablement réparties?

En de certaines maisons, j'ai trouvé des élèves retenus quatre heures de suite dans la même salle. C'est aussi mauvais pour l'esprit que pour le corps. La récréation n'est point pour le maître vigilant un moment de loisir et d'abandon. Il doit chercher à en tirer parti pour la santé des enfants, ne pas permettre qu'ils la passent à se promener en causant ou assis sur des bancs, mais les amener à la remplir par des exercices un peu vifs, qui mettent en mouvement tous leurs muscles et fassent entrer largement l'air dans leurs poumons. J'ai vu des proviseurs s'ingénier à imaginer des jeux, en fournir même les moyens; et le travail n'en allait pas plus mal, sans compter que l'affection des élèves pour leur chef en était plus grande.

Nos enfants ont une journée de travail plus longue que l'ouvrier adulte; c'est le contraire de ce qui devrait exister.

Je vous recommande tout particulièrement cette question des récréations, à laquelle se rattache celle des punitions qui privent si souvent les enfants d'air et de soleil. Répétez sans relâche aux professeurs que le meilleur maître est celui qui obtient du travail de ses élèves, non par des pensums, mais par l'autorité morale.

CCXLII.

**Circulaire prescrivant un repos entre les heures de classe
dans les écoles primaires communales.**

(25 septembre 1866.)

Aux recteurs.

Monsieur le recteur, aux termes du règlement des écoles primaires communales, les classes durent au moins trois heures le matin et trois heures le soir, et rien n'indique que ces longues séances doivent être coupées par un repos. L'immobilité de corps et la fatigue d'esprit imposées ainsi pendant trois heures consécutives à des enfants de sept à treize ans soulèvent des plaintes légitimes. Les vœux de l'opinion publique ont été devancés à cet égard pour les jeunes gens de treize à dix-huit ans qui reçoivent l'enseignement secondaire spécial, puisque les nouveaux programmes d'études pour cet enseignement prescrivent qu'après deux heures de travail il doit y avoir un repos de dix minutes ou d'un quart d'heure employé à des exercices gymnastiques, sans préjudice des récréations plus longues qui suivent les repas. Dans quelques écoles primaires, malgré le silence du règlement, l'usage s'est aussi introduit d'interrompre par une récréation ces longues classes du matin et du soir.

Un repos de dix minutes ou d'un quart d'heure est indispensable aux enfants, pour qui le mouvement est une nécessité, et dont il n'est pas possible, malgré la diversité des exercices scolaires, de maintenir l'attention éveillée durant trois heures.

Je désire, monsieur le recteur, que l'usage introduit à titre d'exception devienne désormais la règle. Vous voudrez bien adresser à MM. les inspecteurs de votre ressort académique des instructions précises à ce sujet.

Je vous prie de m'accuser réception de la présente circulaire et d'en assurer l'exécution.

Recevez, etc.

Le ministre de l'instruction publique.

V. DURUY.

Règlement intérieur de l'École du Dimanche chapelle du Nord (1864)

Église Réformée Évangélique de Paris (X^e), chapelle du Nord, rue des petits-hôtels, 17⁴⁰.

École du dimanche

Règlement

But et Direction

Art. 1^{er} – L'École du Dimanche de la Chapelle du Nord a pour but d'amener les enfants à la connaissance personnelle du salut qui est en Jésus-Christ.

Art. 2. – Bien que dirigée par des laïques, l'École n'en est pas moins sous la haute surveillance du Presbytère, comme étant une des institutions de l'Église ; elle présente au Presbytère un rapport annuel, et tient toujours à la disposition de ses membres les renseignements qu'ils peuvent désirer sur son organisation et sur sa marche.

Art. 3. – Les moniteurs et monitrices forment un comité qui élit un directeur, un sous-directeur et un secrétaire-trésorier.

Art. 4. – Toutes les questions sont soumises au comité : cependant les questions de détail, et celles qui demandent une solution prompte, peuvent être décidées d'urgence par le directeur assisté du sous-directeur et du secrétaire-trésorier. Ces décisions n'en doivent pas moins être soumises à la réunion suivante du comité, qui approuvera ou désapprouvera.

Art. 5. – Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents au vote. Le comité ne pourra délibérer que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

Art. 6. – Le comité procède chaque année, dans la séance qui suit l'assemblée générale de l'Église, à l'élection du directeur, du sous-directeur et du secrétaire-trésorier. – Ils sont tous trois rééligibles. L'élection se fait au scrutin secret.

Art. 7. – Les réunions du comité ont lieu tous les deux mois. L'ordre des séances est le suivant

Prière

Lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Rapport du directeur sur la marche générale de l'École depuis la dernière réunion.

Rapport des moniteurs et monitrices sur leurs élèves, et sur les visites qu'ils leurs ont faites.

Rapport du trésorier.

Propositions et discussions.

Prière.

Art. 8- Des réunions extraordinaires peuvent avoir lieu sur la demande du directeur ou sur celle de cinq moniteurs ou monitrices.

Art. 9. – Le comité supporte, autant que ses moyens le lui permettent, les frais de l'École, se réservant la faculté de recourir au besoin à l'Église.

I. Moniteurs⁴¹

Art. 10. – La condition essentielle pour enseigner dans l'École est une foi personnelle en Jésus-Christ, Dieu et Sauveur.

Tout moniteur doit adhérer au présent règlement.

Art. 11. – Les moniteurs nouveaux sont proposés par l'un des moniteurs anciens. – Le comité prononce ou refuse leur admission. – La nomination, le rejet ou la destitution d'un moniteur se votent au scrutin secret.

Au besoin, dans l'intervalle des réunions du comité, le directeur peut confier provisoirement les fonctions de moniteur à toute personne qu'il jugera capable de les remplir.

Art. 12. – Le moniteur doit :

1° Venir régulièrement, tous les dimanches. – En cas d'absence forcée, envoyer un remplaçant ou prévenir par lettre le directeur.

2° Inscrire les notes d'exactitude, de récitation et de conduite de ses élèves, et les absences, dans un carnet et sur une feuille qui lui sont remis à cet effet.

Surveiller individuellement ses élèves pendant l'instruction générale.

3° Visiter les élèves absents de son groupe, pendant la semaine qui

suit l'absence. En cas d'impossibilité, faire connaître au directeur les noms des élèves qu'il peut visiter lui-même.

4° Visiter au moins une fois dans l'espace de deux mois chacune des familles de ses élèves.

5° Assister aux réunions du comité. – S'il en est empêché, en prévenir d'avance le secrétaire par lettre.

Art. 13. – Les moniteurs se réunissent chaque semaine pour préparer ensemble la leçon qui doit être expliquée dans les groupes. – Le comité décide le lieu, le jour et l'heure de ces réunions de préparation⁴².

⁴⁰ Fondée par Frédéric Monod, en 1862 rue des Petits-Hôtels, la Chapelle a appartenu jusqu'en 1938 à l'Union des Églises Réformées Évangéliques Libres.

⁴¹ Tout ce qui est dit des moniteurs s'applique également aux monitrices.

⁴² Elles ont lieu dans ce moment, et auront lieu jusqu'à nouvelle décision du comité, le dimanche matin à 9 heures et quart, à la chapelle du Nord.

II. École et Élèves

Art. 14. – Tout enfant est admis sur la simple demande de ses parents, et inscrit au registre de l'École.

Art. 15. – L'École est divisée en trois classes distinctes : la *classe supérieure*, la *classe moyenne* et la *classe enfantine*.

Art. 16. – *Classe supérieure*. – La classe supérieure se compose de deux groupes distincts, qui se réunissent séparément : l'un (pour les garçons au-dessus de quatorze ans) sous la direction d'un moniteur, l'autre (pour les filles au-dessus de treize ans) sous la direction d'une monitrice. – Le moniteur et la monitrice sont désignés par le comité.

Art. 17. – *Classe moyenne*. – La classe moyenne réunit les enfants au-dessus de six ans ; elle a lieu de dix heure et demie à onze heure et demie.

Ordre des exercices :

1° Chant indiqué et prière par l'un des moniteurs, tous les enfants étant réunis.

2° Instruction par groupes. – Un groupe de six ou sept garçons est confié à chaque moniteur, un groupe de six ou sept filles à chaque monitrice.

Chaque moniteur réunit ses élèves autour de lui et leur fait réciter des versets de la Parole de Dieu, indiqués le dimanche précédent à l'instruction générale. Il emploie le reste du temps comme il le juge bon. Ses explications portent de préférence sur la leçon qui doit être récitée le dimanche suivant.

3° Instruction générale. – Elle est confiée à un ou plusieurs membres du comité, suivant le vœu du comité.

Le sujet de l'instruction générale est laissé au choix de celui qui la fait. Il étudiera de préférence une portion suivie de la Bible.

4° Chant. Prière. Collecte.

Le produit de la collecte est donné généralement aux pauvres de l'École, et une fois tous les deux mois au *Sou missionnaire*.

Art. 18. – *Classe enfantine*. – La classe enfantine réunit tous les enfants trop jeunes ou trop peu avancés pour comprendre l'instruction générale ; ce sont ordinairement des enfants de trois à six ans.

Cette classe a lieu à dix heure et demie, dans une salle attenante à la Chapelle. La direction en est confiée à un ou plusieurs moniteurs ou monitrices nommés par le comité.

Art. 19. – Une leçon de chant est donnée aux élèves, de dix heures à dix heures et demie.

Art. 20. – Les élèves reçoivent des bons points d'exactitude, de récitation et de conduite qui peuvent être échangés contre des livres à la leçon de chant.

Art. 21. – Un élève absent cinq fois de suite sans motif légitime est rayé du nombre des élèves.

Un traité est remis le dernier dimanche du mois à tout élève qui n'aura point été absent pendant le mois.

Art ; 22. – Deux fêtes, l'une en hiver, un arbre de Noël, l'autre en été, une promenade à la campagne, sont généralement données aux enfants.

Art. 23. – Chacun des articles, aussi bien que l'ensemble du présent règlement, a été voté et approuvé par le comité. Dans la suite, toute modification, suppression ou addition ne pourra être discutée que sur la proposition de trois membres au moins, et adoptée que si elle réunit les deux tiers au moins des voix des membres présents au vote. Cette proposition ne sera discutée que dans la séance qui suivra où elle aura été faite. (Octobre 1864).